

S. Anicet, pape et martyr.

TEMPS PROBABLE :

BEAU ET MOINS FROID

Directeur : Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

VOL. XLI — No 88

MONTREAL, LUNDI, 17 AVRIL 1950

Cinq sous le numéro



VISITE-CLAIR — Le duc et la duchesse de Windsor seront à Montréal, demain, mais pour quelques heures seulement. Revenant de leur ranch en Alberta, ils feront un court arrêt à Montréal, pour ensuite se diriger vers New-York. Aucune réception civile n'a encore été annoncée et il s'agit d'une "visite strictement privée". Le couple est aujourd'hui à Ottawa; il dînera ce soir à Rideau-Hall, invité du gouverneur général.

Les Windsor à Montréal demain

Le duc et la duchesse de Windsor seront à Montréal demain matin et quitteront la ville demain soir, mardi, à destination de New-York.

Le couple est arrivé à Ottawa vers 7 h. ce matin. Ils n'ont toutefois quitté leur wagon qu'à 11 h., alors qu'un aide-camp du gouverneur général est allé les inviter à rencontrer lord Alexander, à Rideau Hall. Le protocole, dit-on, empêche le gouverneur d'assister à l'arrivée du duc. Les Windsor resteront à Rideau Hall ce soir et seront les invités à dîner du gouverneur général. On ne prévoit aucune réception officielle.

Le duc et la duchesse arriveront à la gare Windsor, demain matin, à 11 h. 40. Vers 10 h. demain soir, ils monteront à bord de leur wagon particulier qui les conduira à New-York.

Aucune réception civile n'a encore été annoncée, et l'on ignore tout de l'emploi de leur journée à Montréal. Les autorités n'ont rien révélé sur la visite de ces personnages, visite qu'elles ont qualifiée de "strictement privée".

Exploitation pétrolière
Quel est le but de ce voyage au Canada? Selon plusieurs rapports, le duc est en premier lieu intéressé à l'exploitation pétrolière d'un terrain qui lui appartient en Alberta. On signale, d'autre part, que

200,000 cheminots retardent leur grève aux E.-U.

Chicago, 17 (A.P.) — Les chefs de la fraternité américaine des mécaniciens et chauffeurs de locomotive ont retardé à aujourd'hui la réunion au cours de laquelle ils doivent décider si leurs 110,000 membres se mettront en grève. Leur décision prochaine sera soigneusement étudiée par la fraternité des ingénieurs, forte de 90,000 membres, qui réclame aussi que l'on porte de 2 hommes à 3 le personnel des locomotives de type Diesel mais qui demande que l'employé additionnel soit choisi dans ses rangs et non ceux de l'autre fraternité.

Le seul engagement officiel que le duc a bien voulu accepter est le banquet du Calgary Petroleum Club où il a rencontré les premiers exploitants d'huile d'Alberta. Plusieurs prévoient que le duc abandonnera l'exploitation du pétrole sur son ranch de 4,000 acres pour se consacrer exclusivement aux problèmes pétroliers.

A un arrêt à Winnipeg, le duc de Windsor a déclaré: "Je travaille présentement à mes mémoires... C'est n'est pas un travail facile...". Plusieurs femmes ont posé des questions à la duchesse concernant ses toilettes. Et le duc de sourire en disant: "Personne ne m'interroge à ce sujet!"

Les cheminots protestent énergiquement contre les rapports des tribunaux de conciliation

Décès du Père B. Bisson, S.J.

Hier, est décédé en la Maison Saint-Joseph, du Sault-au-Récollet, le Père Bernard Bisson, S.J., âgé de 71 ans et 5 mois.

Né à Saint-Constant, comté de Laprairie, le 11 novembre 1878, il fit ses études à l'Ecole normale de Montréal. Le 29 juillet 1899 il entra au noviciat des Pères Jésuites.

Après deux années de régence au collège Sainte-Marie et quatre à Saint-Basile, il revint à Montréal où il fut ordonné prêtre le 29 juin 1915 par Mgr Bruchési. Deux ans plus tard il fut nommé à Poughkeepsie son troisième an de probation.

De 1918 à 1925 le Père Bisson occupa le poste de préfet de discipline et de ministre aux collèges de Saint-Basile et de Sudbury.

Si l'on excepte la période de 1938-1941, qui le vit à la tête de la paroisse Sainte-Anne, à Sudbury, il remplit de 1925 à 1949 la charge de ministre et de prédicateur dans différentes maisons de retraite: à Montréal, à Québec et à Chicoutimi.

Le corps est exposé à l'Immaculée-Conception, 1855 est, rue Rachel, où les funérailles auront lieu mercredi, à 8 heures.

Menace d'une grève générale

Les 125,000 cheminots du Canada feront-ils la grève pour protester contre les jugements de deux tribunaux d'arbitrage qui ont rejeté, à la majorité, leur demande d'augmentation de salaire et de réduction d'heures de travail? C'est fort probable si le ministre du travail ne parvient pas à faire droit à cette demande.

Pour l'instant nous apprenons que M. W. J. Smith, secrétaire du comité conjoint de protection de la Fraternité canadienne des cheminots, a convoqué pour lundi prochain une assemblée d'urgence des représentants canadiens auprès de la fraternité.

17 unions nationales et 15 unions internationales ont demandé une augmentation de salaire de 10 et 7 cents de l'heure et la semaine de travail de 40 heures. Les tribunaux fédéraux de conciliation ont recommandé la semaine de 44 heures. D'après les chefs des unions, cette décision aurait pour effet d'augmenter le salaire d'un groupe d'employés seulement, tandis que la majorité recevrait un salaire inférieur pour moins d'heures de travail. La demande des unions tendait au contraire à faire attribuer un salaire pour 40 heures de travail, comparable au salaire touché maintenant pour la semaine de 48 heures.

Quelques membres des tribunaux de conciliation prétendent que faire droit aux demandes des cheminots serait mettre en danger la structure des salaires. Ils craignent aussi qu'une augmentation des salaires qui imposerait un

8 accidents aériens font 24 morts en fin de semaine en Europe et en Amérique

Un mort à Winnipeg — Avions militaires surtout concernés — Sabotage possible dans un accident qui n'a fait qu'un blessé

La campagne des Amis du Devoir

Deuxième liste de souscripteurs:
M. l'abbé G. Thuot, Montréal \$100.00
M. l'abbé L. Noisieux, Ste-Agathe des Monts 100.00
Un prêtre de la ville de Montréal 50.00
Les religieuses d'un hôpital de Montréal 25.00
Anonyme, Iberville, P.Q. 10.00
Un Frère enseignant 5.00
M. Henri Campeau, Thetford Mines, P.Q. 5.00
Un jeune Laurentien 5.00
M. Antoine Huneault 2.00
M. Ant. Parent 1.00

Nominations chez les RR. SS. Grises de la Croix

Ottawa, 17. (D.N.C.) — Plusieurs importantes nominations ont été annoncées chez les Soeurs Grises de la Croix.

Soeur Marie-Alban, supérieure de l'Hôpital Général d'Ottawa, est nommée supérieure du sanatorium St-Laurent, à Hull, succédant à Soeur Marie-Sophie.

Les nominations chez les Soeurs Grises sont pour trois ans et Soeur Marie-Alban termine son deuxième mandat consécutif de trois ans à l'Hôpital Général. Soeur Marie-Alban sera remplacée comme supérieure de l'Hôpital Général par Soeur Marie-Della, supérieure de l'hôpital qui dirige les Soeurs Grises de la Croix, à Hawkesbury. Soeur Marie-Della n'est pas inconnue à l'Hôpital Général, car elle fut du personnel de cette grande institution pendant plusieurs années, avant d'être nommée supérieure à Hawkesbury.

M. Ignace Brouillet reçoit un doctorat d'honneur de l'UL

Québec, 17 (D.N.C.) — Le directeur de l'Ecole Polytechnique de Montréal, M. Ignace Brouillet, constatait qu'il y a encore beaucoup à accomplir si on veut que les Canadiens français occupent toute la place qui leur revient dans le domaine de la science et du génie, a affirmé que seule une étroite collaboration entre tous les éducateurs du Canada français peut assurer le succès dans ce domaine.

Dans l'allocution prononcée après avoir reçu un doctorat en sciences "Honoris causa" de l'Université Laval, M. Brouillet a souligné que ce "travail d'équipe" a été réalisé déjà par les universités Laval et de Montréal qui depuis quelques années ont su concentrer leurs efforts dans le domaine de la formation des jeunes ingénieurs chez nous.

(Par la Canadian Press)

Huit accidents d'aviation survenus en fin de semaine dans diverses parties de l'Europe et de l'Amérique du Nord ont fait un total de 24 morts et de 3 blessés. Dans la plupart des cas il s'agissait d'appareils militaires.

Le seul de ces accidents qui se soit produit au Canada a eu lieu à Winnipeg, dimanche. Un chasseur à réaction du C.A.R.C. s'y est abattu dans un quartier résidentiel, faisant un mort parmi les civils atteints et deux blessés, dont le pilote réserviste Vic Barber.

Ce sont encore des réservistes, mais de la marine américaine cette fois, qui ont perdu la vie quand leur avion-torpilleur s'est écrasé près de Spokane, Etat de Washington, durant une pratique de tir. Il y a eu 4 morts.

Un autre chasseur à réaction, lui aussi du type "Vampire", mais appartenant à la R.A.F., a échappé au contrôle de son pilote quand il a frôlé un bombardier pendant des manœuvres au large de la côte de Dorset, en Grande-Bretagne. Le pilote, qui s'était jeté au dehors en parachute, a été recueilli plus tard sur la Manche mais il a promptement succombé au froid et à ses blessures.

A la base de Webster, au Maryland, un chasseur de la marine américaine, de type "Hellcat", s'est également abattu en tuant son pilote.

A Moron, Ile de Cuba, un avion civil d'une ligne locale s'est écrasé dès l'envol et les 8 personnes

A bas l'hypocrisie!

Le COMITE DES AMIS DU DEVOIR reçoit de nombreuses lettres de ses souscripteurs. A compter d'aujourd'hui, nous allons en publier des extraits, avec ou sans signature, selon que les souscripteurs veulent ou non garder l'anonymat. Nous publions également des lettres de gens qui nous envoient l'œuvre du DEVOIR tout en ne partageant pas toutes ses attitudes. Ces personnes sont d'avis que ce journal accomplit une œuvre nécessaire, bien qu'il lui arrive, ce qui est très humain, de faire des erreurs.

Un jeune notaire de province, monsieur Georges Villeneuve, nous adresse sa souscription généreuse, à laquelle il joint une lettre dont nous extrayons les passages suivants:

"Quoi que débutant dans la profession et ayant à faire face à de nombreuses obligations, je me fais un devoir de verser mon obole à la souscription organisée par la direction de mon journal favori.

"Mon unique préoccupation, en l'occurrence, consiste à contribuer à la continuation de cette œuvre d'indépendance et de franc-parler que poursuit Le Devoir depuis 40 ans dans le domaine du journalisme. Une institution nécessaire doit voir sa subsistance assurée.

"Comme il s'avère nécessaire à un journal de se mettre à la page en plus de mettre en page, je verse également cette humble obole au Devoir pour lui permettre de s'améliorer continuellement, ce que je constate avec grand contentement depuis l'accession de M. Gérard Filion à sa direction. Plus de vignettes, plus d'articles divers, jamais plus d'annonces, voilà ce qui améliorera d'autant plus le journal au point de vue présente-tion. Ne pas changer d'aiguillage, parler franc, chauffer à blanc quand cela s'impose, comme le cas s'est présenté dans votre récente campagne contre le vice commercialisé et protégé en hauts lieux, voilà ce qui me plaît dans Le Devoir, qui, quoique jeune encore, je le dis avec confiance depuis douze ans."

Monsieur Villeneuve reproche ensuite au Devoir d'annoncer les liqueurs alcooliques et il termine en demandant à ce journal de rester toujours, comme il l'a fait jusqu'ici, à l'écart des partis politiques et de demeurer indépendant tout en ne partageant pas dans la stupide neutralité qui priverait ses lecteurs de parcourir les colonnes d'un journal qui respire la liberté et l'aisance de ses propos ouverts. A bas l'hypocrisie!"

Assemblée générale de la Chambre de commerce

Il y aura assemblée générale de la Chambre de commerce, demain midi, à l'issue du déjeuner-causette hebdomadaire. On y entendra le rapport du comité de nominations, et on fera le choix des scrutateurs.

Le conférencier invité, demain, sera M. Alphonse Ouellet, ingénieur en chef et coordonnateur de la télévision de Radio-Canada.

Le régime polonais a publié cet

Le futur chef libéral

Me Horace Philippon prépare activement sa candidature

Au moins trois libéraux seront candidats lors du prochain congrès du parti libéral provincial les 19 et 20 mai prochains. Il n'y a pas de doute que Me Horace Philippon, de Québec annoncera sa candidature bientôt. Depuis plus d'une semaine Me Philippon a visité plusieurs endroits de la province et il a un programme très chargé pour les jours à venir.

En fin de semaine, Me Georges-Emile Lapalme, député fédéral de Joliette-Joliette-Montcalm, qui a été le premier à annoncer sa candidature au poste de successeur de M. Adolphe Godbout, était l'invité des jeunes libéraux de Drummondville.

Me Jean-Marie Nadeau, avocat bien connu de Montréal, a adressé la parole à la radio, à Québec, samedi. Ce candidat se propose de parler à plusieurs reprises, cette semaine, à la population de la province, toujours par la voix de la radio.

Me Philippon a passé la fin de semaine dans la région du Saguenay et du Lac St-Jean où il a rencontré différents groupements, notamment à Chicoutimi, Roberval et en ces endroits.

Cette semaine, le candidat de Québec se rendra à la Malbaie pour deux jours. Le samedi, 22 avril, il sera à Mont-Joli pour rencontrer les libéraux de cette région et le

9 morts violentes dans l'est du pays

(Par la Canadian Press)

Neuf morts violentes ont été rapportés durant la fin de semaine dans l'est du Canada.

Cinq des victimes ont perdu la vie dans l'Ontario, trois dans la province de Québec et une en Nouvelle-Ecosse.

A Ottawa, Mme Kathleen Saunders, 38 ans, et son garçonnet de 3 ans, Timmy, sont morts dans l'incendie qui a brûlé leur demeure. Huit autres personnes ont réussi à s'échapper. On estime qu'une cigarette mal éteinte a été la cause de cette tragédie.

A Toronto, ce matin, on a trouvé M. John Pierce, 22 ans, mort dans son bain. La police est d'avis que ce jeune homme a été pris d'une crise d'épilepsie, qu'il est tombé dans le bain et s'est noyé.

A Brantford, un municipalité sise aux bords du lac Ontario, à 25 miles de Toronto, un bambin de 23 mois, David Kaiser, s'est noyé dans le lac.

A Cornwall, Morris Léger a été tué dans une querelle de famille dont nous donnons ailleurs les détails.

A Halifax, on a trouvé dans les bois d'un parc le cadavre d'un bébé de sexe féminin. La police estime que celui-ci a été assassiné.

Le seul accident mortel qui soit survenu en fin de semaine dans la région métropolitaine a eu comme victimes un enfant de 8 ans, Georges Zaken, 4009 Bordeaux. Le bambin est mort samedi soir à l'hôpital Ste-Justine des blessures qu'il avait subies la veille, quand une automobile l'a renversé en face de sa demeure.

Trois-Rivières, 17. (D.N.C.) — Deux morts et un blessé, voilà le bilan d'une tragédie de l'auto qui s'est déroulée à Yamachiche, non loin des tours Marconi, samedi soir, vers 7 heures.

Les morts sont le frère et la sœur, J.-Armand Cadotte, 29 ans, et Léda Cadotte, 26 ans, enfants de Georges Cadotte et de Blanche Dufresne, du Cap-de-la-Madeleine. Le blessé est Gilles Rousseau, 22 ans, 5339, rue Gravel, Montréal, dont les parents demeurent à Shawinigan. Son état est encourageant.

Rouveau était au volant d'un auto de louage appartenant à Origène Gélinais, des Trois-Rivières et filait en direction de notre ville sur la route no 2, quand sa voiture est entrée en collision très violemment avec celle du bijoutier Armand Cadotte, qui filait en sens inverse.

Cité Vaticane, 17. (A.P.) — Le Vatican n'a formellement aujourd'hui que l'épiscopat catholique de Pologne ait signé samedi un concordat avec le régime de Varsovie, comme celui-ci le prétend. Et d'ajouter que les circonstances entourant cette prétendue signature et les clauses mêmes dudit concordat enlèvent d'avance toute véracité à cette nouvelle.

Le régime polonais a publié cet

Le régime polonais a publié cet

Le régime polonais a publié cet

Le régime polonais a publié cet

Le régime polonais a publié cet

Le régime polonais a publié cet

Quand la crèche manque de foin

Il y a 25 ans que ça dure!

par François ZALLONI

VINGT-QUATRIEME ARTICLE

Qui... Les employés du gouvernement provincial travaillent encore et sont rémunérés d'après une classification établie le 16 octobre 1925.

La classification groupe les emplois en diverses catégories. Elle décrit la nature de chaque travail. Elle aide à fixer un traitement pour chaque fonction.

On imagine à quel point les services administratifs ont pu évoluer depuis 25 ans... On devine quel désordre provoque l'application d'un système qui n'a pas changé depuis un quart de siècle!

1923
Il faut remonter au 15 août 1923 pour dénicher l'arrêté ministériel créant une Commission chargée d'établir une classification des emplois et des salaires.

La Commission soumettait ses recommandations deux ans plus tard. Ce sont elles que l'on garde toujours en vigueur. Voici comment:

1941
D'abord, rien ne se passe jusqu'en 1941. A ce moment, le gouvernement publie une nouvelle édition des Statuts Refondus. Au chapitre 11, article 10, on lit ceci: "Les classification et rémunération prévues par l'arrêté-en-conseil numéro 1739 du 16 octobre 1926, sont les classification et rémunération qui s'appliquent aux membres du service civil y mentionnés."

Donc le vieux système est toujours officiel.

A cette époque, le désordre était déjà profond. C'est ce qui motivait la formation d'un petit comité qui, sous la direction de M. Lucien LaRue, s'est occupé pendant un an ou deux de faire l'évaluation des tâches et des salaires. Ce comité relevait du département du Trésor. Il a fonctionné quand un ministre faisait appel à ses services. Mais la situation générale est restée la même.

1943
Le 23 juin 1943, M. Godbout crée la Commission du service civil, dont les devoirs sont définis par la Loi du même nom. L'article 25 est rédigé en ces termes: "Le service civil devra être classifié et rémunéré suivant la classification qui sera établie par la Commission et approuvée par le

le-ci au moment où l'on apprenait l'arrivée à Rome du plus important prélat de ce pays, le cardinal Adam Stefan Sapieha. Ce dernier a d'ailleurs refusé de discuter la question devant les journalistes. Le rapport de Varsovie assurait que 3 évêques polonais avaient consenti à signer l'accord.

Un haut personnage du Vatican affirmait la-dessus qu'il est douteux que des évêques aient pu accepter un tel texte, car celui-ci, tel que présenté par Radio-Varsovie, signifie l'arrêt de mort de l'Eglise catholique polonaise. Ce haut personnage, non autrement identifié est le conseiller canonique de l'ambassade que le régime polonais d'avant-guerre maintenait encore près du Saint-Siège.

Cet informateur rappelle que l'an dernier le régime communiste de Hongrie a publié une nouvelle de même nature mais qu'on a plus tard appris qu'aucun évêque hongrois n'avait signé le prétendu concordat magyar. Il admet que les trois prélats polonais concernés par la nouvelle d'hier avaient reçu pouvoir de négocier un accord avec Varsovie mais doute que ces évêques aient également eu tout pouvoir de le signer, surtout tel que présenté.

La nouvelle de Varsovie attribuait cette signature à Mgr Zygmunt Chorzomski, évêque auxiliaire de Varsovie et secrétaire du synode polonais et à 2 de ses collègues. On y assurait que ces trois prélats ont obtenu une promesse de pleine liberté religieuse en retour de leur appui au gouvernement dans sa lutte contre

le régime polonais a publié cet

le régime polonais a publié cet

le régime polonais a publié cet

le régime polonais a publié cet

le régime polonais a publié cet

le régime polonais a publié cet

le régime polonais a publié cet

le régime polonais a publié cet

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

LA REFORME DU SENAT

par Pierre VIGEANT

Quand la crèche manque de foin

(suite de la 1ère page)

LA CLASSE "G"

En deux mots, voici comment ça marche : Le système comporte trois divisions de quatre classes chacune. Elles comprennent, notamment, la fameuse classe "G", qui groupe tous les employés dont les fonctions ou le traitement ne cadrent pas avec la définition des autres classes.

En somme, la classe "G" est une classe d'exception. Mais aujourd'hui, le système de 1925 est devenu tellement désuet que les trois quarts des fonctionnaires (au bas mot) font partie de la classe "G".

C'est-à-dire que l'immense majorité des employés civils ne sont pas classifiés, que leurs travaux et leurs traitements sont laissés au petit bonheur.

LE GRAND DÉSORDRE

Une telle situation a créé dans le service civil un désordre indescriptible. On voit couramment quatre ou cinq fonctionnaires assignés à une tâche qui n'en requiert qu'un seul. Ailleurs, ce sera un pauvre bougre, surchargé de travail et abandonné à son sort.

Très souvent, des fonctionnaires accomplissent des besognes identiques, dans un même bureau — mais touchent des traitements fort différents.

Avis de décès

FORCIER. — A Graceland, Qué., le 12 avril 1950, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Edmond Forcier, époux de Marie Labrie et le père du Rév. Père Almar Forcier, des Missions étrangères. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira de sa résidence à Graceland pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré. Et de là au cimetière paroissial, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GIRARD. — A Montréal, le 14 avril 1950, à l'âge de 85 ans, 3 mois, est décédée Mme veuve Dollard Girard, née Tremblay (Dellam), atrefois des Etablissements, demeurant chez son gendre, M. Roland Brodeur, 6717, rue Molson. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires J.-P. Vallée, Limitée, No 2548 est, rue Beaubien, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h. 30. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

HAMEL. — A Montréal, le 14 avril 1950, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Gaudias Hamel, née Falardeau (Lucina), demeurant à 5681, Charlemagne. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires J.-P. Vallée, Limitée, No 2548 est, rue Beaubien, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 9 h. 30. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. S'il vous plaît pas de fleurs.

LADOUCEUR-L'ABBE. — A Montréal, le 15 avril 1950, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Albertine L'Abbe, épouse de feu M. E.-A. Ladouceur, ex-greffier de la Couronne et ex-maire de Pte-aux-Trembles demeurant à 1471, rue Théodore. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires J.-P. Vallée, Limitée, No 2548 est, rue Beaubien, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré à 9 h. 30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MARCEL. — A Montréal, le 16 avril 1950, à l'âge de 80 ans, 11 mois, est décédé M. Joseph-Louis-Henri Marcel, époux d'Hermine Clément, demeurant à 584, rue Vimont. Les funérailles auront lieu mardi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires J.-P. Vallée, Limitée, No 2548 est, rue Beaubien, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré à 9 h. 30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est, Ste-Catherine
Livraison partout directement de notre serre-chaude.
P.L. 1786-1787
10% d'escompte aux communautés religieuses.

DERNIERS DEVOIRS
— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.
Salons mortuaires — Service d'ambulance
Geo. VANDELAC Ltée
VANDELAC, J. — ALEX. GOUR
2251, rue RACHEL, Montréal — BE. 1717

EXEMPLES

Voici quelques exemples. On les trouve au Bureau du Revenu, mais ils pourraient convenir à tous les départements.

Un vérificateur de classe 4 travaille au gouvernement depuis 1939, il touche un traitement de \$3,100. Cinq camarades engagés en 1947, reçoivent chacun \$3,200.

Un chef de section, engagé en 1934 à \$1,200, gagne aujourd'hui \$1,880. Un de ses compagnons, entré en service en même temps que lui au traitement de \$1,800, touche maintenant \$3,500. Et trois autres camarades, engagés en 1947, touchent également \$3,500.

Chez les commis, il y en a plusieurs qui ont été engagés l'année dernière à \$1,800. On compare leur traitement avec celui de leurs camarades suivants :

- A) engagé en 1920 à \$586, gagne \$2,130;
- B) engagé en 1922 à \$1,200, gagne \$2,000;
- C) engagé en 1929 à \$1,000, gagne \$1,982;
- D) engagé en 1921 à \$900, gagne \$1,982;
- E) engagé en 1928 à \$600, gagne \$1,782;
- F) engagé en 1926 à \$600, gagne \$1,782;
- G) engagé en 1921 à \$1,000, gagne \$1,782;
- H) engagée en 1923 à \$840, gagne \$1,400;
- I) engagée en 1931 à \$810, gagne \$1,130;
- J) engagée en 1922 à \$360, gagne \$1,030.

Chez les sténo-dactylos bilingues, plusieurs jeunes employées reçoivent des traitements de \$1,500. Tandis qu'il en est une, engagée en 1924, deux en 1925 et deux en 1927 qui reçoivent, elles, \$1,400.

Chez les dactylos, mêmes anomalies. De nouvelles venues reçoivent \$1,330 — au moment où une ancienne au travail depuis 1929, touche \$1,160 et qu'une autre, engagée en 1927, touche \$1,030.

OU ALLONS-NOUS ?

On pourrait noircir des pages entières à citer des exemples du genre, tant ils sont nombreux.

Ils laissent deviner quel désordre ahurissant règne dans le service civil et sème le découragement chez les fonctionnaires, même parmi les plus aguerris.

Il est évident combien aisément la politique trouve son jeu à un tel système. Quand il n'y a pas de règle, en effet, rien de plus facile que de garnir la "crèche" de ses protégés et de fermer les yeux sur les injustices les plus honteuses.

Cette situation dure depuis très longtemps. A tel point que les fonctionnaires se demandent si les autorités souhaitent sincèrement un changement véritable.

Tout porte, hélas, à croire le contraire.

Dernier : Comment parlait M. Duplessis il y a cinq ans.

L'Ecole d'Arts accorde deux bourses d'étude

L'Ecole d'Arts, Enr., dont la directrice est Mlle Jeannette Beaudry, présentera, vendredi soir, sa troisième revue de modes annuelle. A cette occasion, l'Ecole d'Arts, Enr., a présenté deux bourses d'étude à deux membres des "Amis de l'Art" enregistrés à l'Ecole de Mlle Beaudry. Les heureux bénéficiaires de ces bourses sont Mlles Marie-Pauline Desaulniers et Lise Farley.

Les élèves de l'Ecole d'Arts, Enr., ont présenté des robes, costumes, déshabillés, ensembles de sport dont la variété et le chic nous ont beaucoup plu. Ces modèles étant présentés par plusieurs élèves, il n'y avait aucune tendance générale, si ce n'est la simplicité, qui semble être la qualité essentielle des robes de Mlle Beaudry. Nous avons surtout remarqué "Romance", une robe en chiffon plissé gris perle, drapée à la grecque et rehaussée d'accessoirs mauves, et "Candeur", robe en nylon à pois blancs avec fourreau mauve, une création de Mlle Laurette Morency, modifiée par Mlle Lucille DeRome.

A l'issue de la revue, les spectateurs ont choisi, par leurs applaudissements, Mlle Mannequin. L'élève du jour, Mlle Jacqueline Gutknecht portait une splendide création de M. Bruno Pharrand, "Caroline", une robe du soir en crépe romain blanc. Mlle Mannequin 1950, Mlle Liliane Lemarble, a remis à Mlle Gutknecht une immense gerbe de roses rouges.



IL ETAIT UN PETIT NAVIRE — Qui commençait tout juste à naviguer et qui fut secoué par une forte tempête au cours de la semaine dernière. Le "Edna Elaine", un yacht de 39 pieds, après avoir subi quelques dommages, a finalement été renfloué et a repris sa course. (Photo C.P.)

Décès de M. E. Gosselin, ingénieur civil

Un de nos concitoyens les plus en vue, M. Ernest Gosselin, ingénieur professionnel, est mort, vendredi dernier, à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 61 ans, après une longue maladie.

Au cours d'une fructueuse carrière, il avait été successivement ingénieur au Service technique des Travaux publics de la ville de Montréal, ingénieur technique à la



M. ERNEST GOSSELIN

Montréal Light, Heat and Power, ingénieur-conseil et arpenteur en pratique privée, ingénieur-surintendant pour la Dufferin Paving Co. and Québec Paving Co., ingénieur de la Compagnie Laval Construction Inc., membre de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal et président du Comité des Travaux publics à la même commission. Pendant la 1ère grande guerre, il fut en charge à titre d'ingénieur, de la British Munitions Co. et, pendant la 2e guerre mondiale, il fut le surintendant de la Compagnie Swift Canadian Parachute, à la mort, il était encore président de la Commission des Services Electriques de la ville de Montréal.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse née Germaine Mongeau et sa fille Mariette, cinq sœurs : Mme René Leroux, les RS. Marie-Anita, Marie-Clarence et Marie-Louise du Sacré-Coeur, de la Communauté des Sœurs de Sainte-Anne et Mme Marie-Martine, des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, un frère, le Dr Maurice Gosselin.

Les funérailles auront lieu demain.

Nos respectueuses condoléances à la famille éplorée.

Les spectroscopes pour rayons Beta

Conférence du professeur Persico, sous les auspices de l'ACFAS

M. E. Persico, directeur du département de physique de l'Université Laval, prononcera vendredi soir à l'Université de Montréal, une conférence sur un instrument de la physique nucléaire.

La soirée avait été donnée sous les auspices de l'ACFAS et de la Société de mathématiques et de physique.

Après avoir rappelé que la spectroscopie de la lumière a joué un rôle de premier plan dans la physique des derniers cent ans, et qu'elle a été la source principale de nos connaissances sur la structure des atomes, le conférencier fait remarquer qu'un rôle analogue est joué par la spectroscopie des rayons beta dans le problème fondamental de la physique d'aujourd'hui, celui de la structure des noyaux atomiques.

La spectroscopie beta consiste en effet dans l'analyse de radiations qui sont émises par les substances radioactives, aussi bien naturelles qu'artificielles.

Cette analyse se fait au moyen d'instruments qui ne sont pas encore produits industriellement comme les spectroscopes optiques, mais qui sont encore objet d'étude et de perfectionnement dans plusieurs laboratoires d'Europe et d'Amérique.

Le conférencier donne enfin un aperçu des études sur la construction des spectroscopes beta qu'il a conduites, avec ses collaborateurs, dans le département de physique de l'Université Laval, d'un type amélioré, que M. C. Geoffroy, professeur du dit département, est en train de construire.

M. Drew affirme que les dépenses du gouvernement fédéral sont exagérées

Banquet en l'honneur de Me L. Balcer

Les Trois-Rivières, 17 (De notre envoyé spécial) — Me Léon Balcer, député à la Chambre des Communes, a été fêté par ses électeurs hier, au Château de Blois. Plus de 700 convives ont assisté au banquet et ont entendu l'honorable M. Balcer faire l'éloge du jeune député. Le chef du parti conservateur s'est dit heureux de payer un tribut d'hommage à son collègue "qui déjà s'affirme un brillant parlementaire et contribue grandement à l'unité nationale, base de notre survie en tant que nation".

Le chef de l'opposition à Ottawa a critiqué l'administration du gouvernement fédéral et a déclaré que le temps était venu de soulager le contribuable en diminuant les dépenses publiques.

M. Drew a aussi déploré le fait que la vie du Canadien moyen dépend de plus en plus, financièrement, de l'Etat. Selon M. Drew, une semaine de salaire sur quatre du citoyen ordinaire s'enfouit dans les coffres de l'Etat.

"N'est-il pas possible, a demandé le chef de l'opposition, de réduire le fardeau des taxes, en-dessous du minimum de \$2,400,000, réclamé par le ministre des finances, M. Abbott ? Car plus la proportion sera grande du salaire quotidien versé à l'Etat, moins le Canadien aura le moyen d'assurer sa propre sécurité, et plus il deviendra dépendant de l'Etat. A moins que l'on fasse machine arrière, la liberté ne sera plus qu'un vain mot au Canada. Le contrôle de la famille par l'Etat est une tendance très dangereuse".

M. Drew a réaffirmé son intention de demander, à la rentrée des

Petites Annonces

COLLECTION A VENDRE

Revue scientifique LA NATURE, 12 années complètes, de 1924 à 1935 (tous les 15 jours, les Nos 3058, 3060, 3062, 3064, 3066, 3068, 3070, 3072, 3074, 3076, 3078, 3080, 3082, 3084, 3086, 3088, 3090, 3092, 3094, 3096, 3098, 3100, 3102, 3104, 3106, 3108, 3110, 3112, 3114, 3116, 3118, 3120, 3122, 3124, 3126, 3128, 3130, 3132, 3134, 3136, 3138, 3140, 3142, 3144, 3146, 3148, 3150, 3152, 3154, 3156, 3158, 3160, 3162, 3164, 3166, 3168, 3170, 3172, 3174, 3176, 3178, 3180, 3182, 3184, 3186, 3188, 3190, 3192, 3194, 3196, 3198, 3200, 3202, 3204, 3206, 3208, 3210, 3212, 3214, 3216, 3218, 3220, 3222, 3224, 3226, 3228, 3230, 3232, 3234, 3236, 3238, 3240, 3242, 3244, 3246, 3248, 3250, 3252, 3254, 3256, 3258, 3260, 3262, 3264, 3266, 3268, 3270, 3272, 3274, 3276, 3278, 3280, 3282, 3284, 3286, 3288, 3290, 3292, 3294, 3296, 3298, 3300, 3302, 3304, 3306, 3308, 3310, 3312, 3314, 3316, 3318, 3320, 3322, 3324, 3326, 3328, 3330, 3332, 3334, 3336, 3338, 3340, 3342, 3344, 3346, 3348, 3350, 3352, 3354, 3356, 3358, 3360, 3362, 3364, 3366, 3368, 3370, 3372, 3374, 3376, 3378, 3380, 3382, 3384, 3386, 3388, 3390, 3392, 3394, 3396, 3398, 3400, 3402, 3404, 3406, 3408, 3410, 3412, 3414, 3416, 3418, 3420, 3422, 3424, 3426, 3428, 3430, 3432, 3434, 3436, 3438, 3440, 3442, 3444, 3446, 3448, 3450, 3452, 3454, 3456, 3458, 3460, 3462, 3464, 3466, 3468, 3470, 3472, 3474, 3476, 3478, 3480, 3482, 3484, 3486, 3488, 3490, 3492, 3494, 3496, 3498, 3500, 3502, 3504, 3506, 3508, 3510, 3512, 3514, 3516, 3518, 3520, 3522, 3524, 3526, 3528, 3530, 3532, 3534, 3536, 3538, 3540, 3542, 3544, 3546, 3548, 3550, 3552, 3554, 3556, 3558, 3560, 3562, 3564, 3566, 3568, 3570, 3572, 3574, 3576, 3578, 3580, 3582, 3584, 3586, 3588, 3590, 3592, 3594, 3596, 3598, 3600, 3602, 3604, 3606, 3608, 3610, 3612, 3614, 3616, 3618, 3620, 3622, 3624, 3626, 3628, 3630, 3632, 3634, 3636, 3638, 3640, 3642, 3644, 3646, 3648, 3650, 3652, 3654, 3656, 3658, 3660, 3662, 3664, 3666, 3668, 3670, 3672, 3674, 3676, 3678, 3680, 3682, 3684, 3686, 3688, 3690, 3692, 3694, 3696, 3698, 3700, 3702, 3704, 3706, 3708, 3710, 3712, 3714, 3716, 3718, 3720, 3722, 3724, 3726, 3728, 3730, 3732, 3734, 3736, 3738, 3740, 3742, 3744, 3746, 3748, 3750, 3752, 3754, 3756, 3758, 3760, 3762, 3764, 3766, 3768, 3770, 3772, 3774, 3776, 3778, 3780, 3782, 3784, 3786, 3788, 3790, 3792, 3794, 3796, 3798, 3800, 3802, 3804, 3806, 3808, 3810, 3812, 3814, 3816, 3818, 3820, 3822, 3824, 3826, 3828, 3830, 3832, 3834, 3836, 3838, 3840, 3842, 3844, 3846, 3848, 3850, 3852, 3854, 3856, 3858, 3860, 3862, 3864, 3866, 3868, 3870, 3872, 3874, 3876, 3878, 3880, 3882, 3884, 3886, 3888, 3890, 3892, 3894, 3896, 3898, 3900, 3902, 3904, 3906, 3908, 3910, 3912, 3914, 3916, 3918, 3920, 3922, 3924, 3926, 3928, 3930, 3932, 3934, 3936, 3938, 3940, 3942, 3944, 3946, 3948, 3950, 3952, 3954, 3956, 3958, 3960, 3962, 3964, 3966, 3968, 3970, 3972, 3974, 3976, 3978, 3980, 3982, 3984, 3986, 3988, 3990, 3992, 3994, 3996, 3998, 4000, 4002, 4004, 4006, 4008, 4010, 4012, 4014, 4016, 4018, 4020, 4022, 4024, 4026, 4028, 4030, 4032, 4034, 4036, 4038, 4040, 4042, 4044, 4046, 4048, 4050, 4052, 4054, 4056, 4058, 4060, 4062, 4064, 4066, 4068, 4070, 4072, 4074, 4076, 4078, 4080, 4082, 4084, 4086, 4088, 4090, 4092, 4094, 4096, 4098, 4100, 4102, 4104, 4106, 4108, 4110, 4112, 4114, 4116, 4118, 4120, 4122, 4124, 4126, 4128, 4130, 4132, 4134, 4136, 4138, 4140, 4142, 4144, 4146, 4148, 4150, 4152, 4154, 4156, 4158, 4160, 4162, 4164, 4166, 4168, 4170, 4172, 4174, 4176, 4178, 4180, 4182, 4184, 4186, 4188, 4190, 4192, 4194, 4196, 4198, 4200, 4202, 4204, 4206, 4208, 4210, 4212, 4214, 4216, 4218, 4220, 4222, 4224, 4226, 4228, 4230, 4232, 4234, 4236, 4238, 4240, 4242, 4244, 4246, 4248, 4250, 4252, 4254, 4256, 4258, 4260, 4262, 4264, 4266, 4268, 4270, 4272, 4274, 4276, 4278, 4280, 4282, 4284, 4286, 4288, 4290, 4292, 4294, 4296, 4298, 4300, 4302, 4304, 4306, 4308, 4310, 4312, 4314, 4316, 4318, 4320, 4322, 4324, 4326, 4328, 4330, 4332, 4334, 4336, 4338, 4340, 4342, 4344, 4346, 4348, 4350, 4352, 4354, 4356, 4358, 4360, 4362, 4364, 4366, 4368, 4370, 4372, 4374, 4376, 4378, 4380, 4382, 4384, 4386, 4388, 4390, 4392, 4394, 4396, 4398, 4400, 4402, 4404, 4406, 4408, 4410, 4412, 4414, 4416, 4418, 4420, 4422, 4424, 4426, 4428, 4430, 4432, 4434, 4436, 4438, 4440, 4442, 4444, 4446, 4448, 4450, 4452, 4454, 4456, 4458, 4460, 4462, 4464, 4466, 4468, 4470, 4472, 4474, 4476, 4478, 4480, 4482, 4484, 4486, 4488, 4490, 4492, 4494, 4496, 4498, 4500, 4502, 4504, 4506, 4508, 4510, 4512, 4514, 4516, 4518, 4520, 4522, 4524, 4526, 4528, 4530, 4532, 4534, 4536, 4538, 4540, 4542, 4544, 4546, 4548, 4550, 4552, 4554, 4556, 4558, 4560, 4562, 4564, 4566, 4568, 4570, 4572, 4574, 4576, 4578, 4580, 4582, 4584, 4586, 4588, 4590, 4592, 4594, 4596, 4598, 4600, 4602, 4604, 4606, 4608, 4610, 4612, 4614, 4616, 4618, 4620, 4622, 4624, 4626, 4628, 4630, 4632, 4634, 4636, 4638, 4640, 4642, 4644, 4646, 4648, 4650, 4652, 4654, 4656, 4658, 4660, 4662, 4664, 4666, 4668, 4670, 4672, 4674, 4676, 4678, 4680, 4682, 4684, 4686, 4688, 4690, 4692, 4694, 4696, 4698, 4700, 4702, 4704, 4706, 4708, 4710, 4712, 4714, 4716, 4718, 4720, 4722, 4724, 4726, 4728, 4730, 4732, 4734, 4736, 4738, 4740, 4742, 4744, 4746, 4748, 4750, 4752, 4754, 4756, 4758, 4760, 4762, 4764, 4766, 4768, 4770, 4772, 4774, 4776, 4778, 4780, 4782, 4784, 4786, 4788, 4790, 4792, 4794, 4796, 4798, 4800, 4802, 4804, 4806, 4808, 4810, 4812, 4814, 4816, 4818, 4820, 4822, 4824, 4826, 4828, 4830, 4832, 4834, 4836, 4838, 4840, 4842, 4844, 4846, 4848, 4850, 4852, 4854, 4856, 4858, 4860, 4862, 4864, 4866, 4868, 4870, 4872, 4874, 4876, 4878, 4880, 4882, 4884, 4886, 4888, 4890, 4892, 4894, 4896, 4898, 4900, 4902, 4904, 4906, 4908, 4910, 4912, 4914, 4916, 4918, 4920, 4922, 4924, 4926, 4928, 4930, 4932, 4934, 4936, 4938, 4940, 4942, 4944, 4946, 4948, 4950, 4952, 4954, 4956, 4958, 4960, 4962, 4964, 4966, 4968, 4970, 4972, 4974, 4976, 4978, 4980, 4982, 4984, 4986, 4988, 4990, 4992, 4994, 4996, 4998, 5000, 5002, 5004, 5006, 5008, 5010, 5012, 5014, 5016, 5018, 5020, 5022, 5024, 5026, 5028, 5030, 5032, 5034, 5036, 5038, 5040, 5042, 5044, 5046, 5048, 5050, 5052, 5054, 5056,

L'éducation et la culture sont du domaine provincial, affirme la Chambre de commerce

Un mémoire à la Commission Massey — Le film et la radio

Dans son mémoire soumis à la Commission Massey samedi dernier, la Chambre de commerce de Montréal affirme qu'aux provinces seules reviennent les responsabilités de l'Etat en matière d'éducation et de culture.

Cette affirmation constitue une position de principe de la première importance, vu les nombreuses demandes d'aide financière formulées devant la Commission par divers organismes culturels. On semble croire, dit le mémoire de la Chambre, que si l'éducation ressortit uniquement à la juridiction provinciale, le gouvernement fédéral a des droits directs sur la culture. C'est précisément cette opinion que veut détruire la Chambre de commerce.

Dans un long exposé de principes, le mémoire fait la différence entre l'Etat et la nation, le premier fait juridique et politique, le deuxième fait sociologique, communautaire de culture. Il établit que là où il y a deux nations, deux communautés de cultures différentes, le devoir de l'Etat est de protéger et de respecter ces groupes culturels.

La Confédération

C'est ce qu'ont voulu appliquer les Pères de la Confédération, dit le mémoire, en faisant de l'éducation et de la culture des matières provinciales. Rien n'a changé depuis 1867, et les habitants de la province de Québec ont intérêt plus que les autres à ce que rien ne change. Abandonneraient-ils leurs prérogatives au fédéral en ce domaine, qu'ils risqueraient de se voir submergés par une culture différente de la leur, la culture anglophone prépondérante à Ottawa. Ce danger, évidemment, n'existe pas pour les autres provinces, qui sont de majorité anglophone.

C'est pourquoi la Chambre affirme: "Aux provinces seules reviennent donc les responsabilités de l'Etat en matière d'éducation et de culture. A elles de doter la population des institutions d'enseignement, d'éducation et de cul-

ture qu'exigent leur prospérité et celle du pays tout entier d'une époque à l'autre. Quant au gouvernement fédéral son rôle doit se limiter à respecter, dans l'élaboration de la politique générale, l'esprit et les manifestations des deux cultures existant dans ses cadres."

En pratique...

Pour ce qui est de problèmes concrets soumis à la Commission, le mémoire suggère qu'ils soient réglés dans le sens suivant:

"D'une façon générale, il sera désirable qu'elle (la Commission) statue sur l'opportunité pour l'Etat fédéral de répondre au vœu d'assistance financière exprimé directement ou implicitement par diverses institutions culturelles et éducationnelles, du fait qu'elles se sont adressées à une Commission d'institution fédérale. Si elle juge réels les besoins financiers des institutions en cause et bien fondées leurs demandes d'assistance à l'Etat, la Commission pourrait jouer un rôle extrêmement utile et propre à faciliter l'union au Canada en signalant aux autorités fédérales les besoins financiers qui peuvent en découler pour les provinces capables de fournir l'assistance requise."

Film et radio

Pour ce qui est de l'Office national du film, la Chambre soumet à la Commission qu'il doit exercer une très grande prudence pour ne pas blesser les consciences ou les sentiments d'un groupe ethnique ou religieux quel qu'il soit. Elle fait valoir de plus que l'Office doit aider l'initiative privée, y suppléer plutôt que la concurrencer.

Au sujet de la radio, les recommandations de la Chambre sont les suivantes:

La Chambre de commerce recommande à la Commission:

a) Que Radio-Canada et les postes privés soient soumis à un organisme fédéral auquel appartiendrait la régie technique et le contrôle des programmes, ledit orga-

nisme étant composé de représentants des deux groupes ethniques principaux du Canada en tenant compte du rôle spécialement dévolu à la province de Québec par la Constitution. Cet organisme de régie serait tenu de recevoir en séances publiques les avis de tout corps habilité par un ou des gouvernements provinciaux à surveiller les programmes des postes émetteurs localisés en territoire de leur juridiction:

b) que la plus grande liberté compatible avec les réseaux nationaux devrait être laissée à l'initiative privée en matière de radio-diffusion et de télévision;

c) que le gouvernement fédéral fournisse à Radio-Canada les moyens nécessaires à se dispenser entièrement des revenus qui proviennent de l'exploitation de ses services commerciaux;

d) que les gouvernements provinciaux soient autorisés à devenir propriétaires de postes émetteurs à condition de se soumettre à l'autorité de l'organisme fédéral de régie et de s'abstenir de revenus commerciaux.

Le mémoire a été présenté, à Ottawa, par une délégation composée de MM. Raymond Dupuis, C.R., président de la Chambre, Esdras Minville, membre du Conseil d'administration, Albert Deschamps, président du Conseil d'orientation économique, Gilbert A. La Tour, directeur général, et Jean-Guy Décarie, directeur du Service d'orientation économique.

Le centenaire des Soeurs de Sainte-Anne

La fête inaugurale du centenaire des fêtes des Soeurs de Sainte-Anne commença, demain le 18 avril. Elle débutera par une grand-messe pontificale à 8 h. 45, dans la chapelle du pensionnat de Lachine, 1250 rue Saint-Joseph. La fête du 8 septembre prochain sera sous la présidence de Son Em. le cardinal Eugène Tisserant, protecteur de la Congrégation à Curie romaine.

Mort à la suite d'une querelle

Tragédie survenue à Mont-Laurier — Un homme a été assassiné à Cornwall — Des automobilistes ont battu un constable sur le pont Jacques-Cartier

Deux hommes se sont battus en face d'un hôtel de Mont-Laurier, le 8 avril dernier. Quatre jours plus tard, l'un d'eux entra à l'hôpital. Samedi matin, il succomba à une fracture du crâne.

La victime se nomme André-Albert Poirier, 29 ans. Son adversaire est un homme de 35 ans, Adrien Quimet, père de cinq enfants et domicilié près du lac des Sables. La police provinciale a opéré l'arrestation de ce dernier. Il comparaitra à titre de témoin à l'enquête du coroner qui doit avoir lieu mercredi après-midi.

Cornwall, 17. (C.P.) — M. M. Léger, 37 ans, est mort samedi soir, dans sa maison, d'un coup de couteau que lui a infligé son fils de 14 ans, Maurice.

Ce dernier, partiellement fou, est allé lui-même révéler son crime à la police. De leur côté, la mère du coupable ainsi que ses deux frères ont raconté les circonstances du drame.

Tous s'accordent à dire que le père, à moitié ivre, s'était mis à battre son fils sans aucune raison apparente. Les autres membres de la famille ont séparé les combattants à plusieurs reprises, mais le père revenait toujours à la charge et disait qu'il voulait le tuer.

A un moment donné, le fils a saisi un couteau qui se trouvait sur la table et l'a plongé dans les flancs de son père. Ce dernier est mort quelques heures plus tard.

Le constable R. Trudeau, de la police provinciale, était de faction en fin de semaine sur le pont Jacques-Cartier. On rapporte que deux automobilistes l'ont accosté et cruellement battu.

En marge de cette affaire, deux hommes ont été arrêtés et doivent comparaître en Correctionnelle. Ce sont Arthur Laliberté, 733, 11e Avenue, Lachine, et Gaston Viau, 2422, Jacques-Hertel, Ville-Émard.

AU CONGRES DE LA LIC

"Le clergé doit empêcher que la promotion ouvrière ne devienne une dictature du prolétariat" (P. Arès)

"L'Eglise n'a de leçon à recevoir de personne"

Conférences du P. Richard Arès, S.J., et de Me Jacques Perrault, à l'Université de Montréal

La promotion ouvrière, d'abord une restauration spirituelle — La classe bourgeoise consciente du problème ouvrier — Droits stricts de l'Eglise en matière de principes et de questions de morale — Devoir du service de charité — Le danger de la division des classes

"Que des professionnels bourgeois mettent au programme de leur congrès le problème de la promotion ouvrière est un signe certain qu'ils commencent de comprendre l'urgence d'un tel problème. Avec le clergé québécois, ils sont angoissés du sort religieux de la classe ouvrière."

Telle est l'affirmation que présentait hier après-midi, le Révérend Père Richard Arès, S.J., dans une conférence tenue au congrès de la Ligue indépendante Catholique, à l'Université de Montréal. Cette rencontre avait pour thème général: la promotion ouvrière dans la province de Québec.

Me Arsène Morin

Après un mot d'introduction du Dr Adrien Lambert, président du congrès, l'animateur des débats de l'après-midi, Me Arsène Morin, a exposé les raisons d'exploiter un pareil thème. "La L.I.C. qui est un groupe d'apôtres laïques ne peut rester indifférente au problème actuel et passif de la promotion ouvrière. La pénétration dans le milieu indépendant des enseignements catholiques de justice et de charité indique que la classe bourgeoise a pris conscience de ses devoirs vis-à-vis la classe ouvrière."

Le R. P. Richard Arès, S.J.

Sous le titre "Droits et Limites du clergé dans la promotion ouvrière", le Père Arès a magistralement exposé la mission spirituelle et temporelle du clergé catholique dans la province de Québec.

"L'Eglise a une mission générale à accomplir, et aucun veto ne peut prévaloir contre ses droits: le pouvoir d'ordre et de sanctification, le pouvoir d'enseignement de la vérité et le pouvoir de diriger et de juger ses fidèles en matière de foi. Ces pouvoirs comportent aussi des devoirs, et parce que l'Eglise est déterminée à les accepter pleinement, elle n'a de leçon à recevoir de personne."

"L'Eglise est justifiée d'intervenir sur le terrain économique et social de la crise ouvrière en raison même de la nature de sa mission. La charge du spirituel a été portée sur le terrain économique et social où se joue le drame religieux ouvrier, et à cause de ces conditions faites au spirituel, l'Eglise a un droit strict de s'ingérer dans le temporel."

Comme le fait remarquer la Lettre pastorale des évêques, l'Eglise n'a aucune compétence pour s'ingérer directement dans la juridiction technique sociale et dans la discussion d'un système économique. L'Eglise n'a pas à organiser le temporel. Mais son pouvoir de magistrature l'oblige et lui donne droit de dispenser son enseignement et ses directives aux ouvriers alors que ceux-ci sont contraints de vivre dans un ordre social hostile au spirituel."

"Le clergé de cette province, souligne le Père Arès, doit former les consciences, diriger l'opinion sur la question des principes d'un ordre social chrétien et juger les actes de ses fidèles sur le plan moral."

"Des raisons de justice et de charité lui donnent non seulement le droit, mais le devoir de soulager la misère de la classe ouvrière, et de restaurer, avec la condition matérielle de l'ouvrier, l'ordre spirituel qui en est la condition même. Il est urgent de faire appel à la religion pour obtenir une réforme véritable de l'ordre social. Sans progrès spirituel, la promotion technique de la classe ouvrière n'est qu'un leurre et un danger."

"Le clergé de la province de Québec, de conclure le Père Arès, a assumé la tâche d'insuffler dans la révolution sociale la justice et la charité parce que la question ouvrière est la première question à résoudre dans le Québec si l'on veut sauver la primauté du spirituel. Si l'Eglise ne veut perdre la classe ouvrière, et empêcher que sa promotion technique ne devienne une pure dictature du prolétariat, elle doit donner à cette promotion un caractère de progrès spirituel et assurer d'abord la diffusion de la charité et de la justice."

Me Jacques Perrault

Me Perrault traite ensuite de l'ordre social, obstacle à la promotion personnelle et familiale. "Il est un fait que nous n'avons aucune lutte de classes comme telle; mais il existe une suffisante distinction de tendances qui divise les classes ouvrière, moyenne et bourgeoise, pour que le problème de la promotion ouvrière soit une des questions actuellement à l'étude."

"Le problème ouvrier dans la province de Québec est aggravé par notre minorité ethnique et religieuse. La division consommée

des classes québécoises nous met en face d'un nouveau danger. La promotion ouvrière n'est plus à l'échelle du seul prolétariat, mais de tout le groupe français et catholique."

"L'ordre social de notre province a été bouleversé depuis vingt-cinq ans, et c'est à partir de ce fait que doit être repensé le problème des relations organiques d'une société donnée. Un ordre social, cela signifie l'organisation hiérarchisée des personnes, des fonctions et des institutions. La situation de l'individu et de la famille ont connu un tel bouleversement que l'ancien ordre social s'oppose à la promotion individuelle et familiale de la classe ouvrière."

"La nouvelle fonction de la personne et de la famille dans cet ordre prolétarié exige un minimum de sécurité matérielle et spirituelle pour pouvoir se développer sagement et conserver, à travers le bouleversement économique, la notion du spirituel. Les problèmes du logement familial, de l'éducation et du travail doivent recevoir de nouvelles solutions qui satisfont à ce besoin de sécurité, sans quoi les principes de justice et de charité qui doivent présider à la promotion ouvrière resteront impuissants à rétablir un ordre chrétien."

Des rapports furent présentés par Me J. Venne et Me Ulrich Laurencelle sur les problèmes mis à l'étude par les sections, en marge de la proportion ouvrière et des directives des évêques.

M. Camille Houde, maire de Montréal, apporta le mot de conclusion à cette séance d'études, plusieurs invités de différents mouvements sociaux et religieux. Au cours de la soirée, M. Marcel Clément, économiste, a prononcé une conférence sur "La paix sociale et familiale", à laquelle assistaient les laïques et leurs épouses.

Résolutions

Voici les résolutions prises au congrès exprimant l'attitude de la L.I.C. relativement à la promotion ouvrière:

1. La Ligue Indépendante Catholique considère la promotion ouvrière comme un fait d'évolution sociale nécessaire et urgente, tendant à faire disparaître l'état de dépendance, d'insécurité et d'infériorité économique et sociale de l'ouvrier.
2. Pour réaliser cette promotion ouvrière, la première condition, dans l'opinion de la L.I.C., est de considérer tous les hommes comme frères sur le plan chrétien. Cette condition rendra possible l'établissement d'un ordre social vraiment respectueux de toute personne, permettant à chacun le libre exercice de ses droits humains et de ses devoirs et responsabilités dans l'ordre moral, social et familial.
3. En conséquence de ces principes, la L.I.C. invite instamment les chefs d'entreprises, les patrons et les contremaîtres à considérer chacun de leurs employés comme un collaborateur intelligent et dévoué. Ils veilleront à établir parmi le personnel un climat de justice et de charité, en évitant rigoureusement d'exploiter l'ouvrier à la faveur d'une machine, en l'intéressant au contraire à la vie même de l'entreprise.

HOMMES D'AFFAIRES, MANUFACTURIERS, INDUSTRIELS

Etes-vous parmi le grand nombre de ceux qui sont mal assurés contre l'incendie?

Les polices d'assurance sont des contrats compliqués qui doivent être vendus par des personnes compétentes et expérimentées dans la profession d'agents d'assurance. La rédaction des contrats d'assurance doit être appropriée aux besoins de l'assuré et diffère suivant le genre de commerce ou d'industrie. Ces contrats ne sont pas uniformes comme certains le croient. Il faut que l'agent ait une connaissance approfondie des lois et des règlements auxquels sont assujettis ces contrats pour les rédiger sous une forme légale, afin que l'assuré ne soit pas déçu au lendemain d'un feu.

CONSULTATIONS GRATUITES

Nos experts diplômés de l'Insurance Institute of Montreal feront pour vous un examen consciencieux et honnête de votre portefeuille d'assurance et vous donneront un rapport écrit de leur étude sur demande. Ecrivez ou téléphonez à

Geo. TANGUAY & FILS Ltée

COURTIERS D'ASSURANCE

Téléphone: FR. 1166*

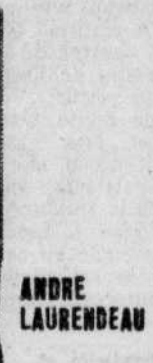
4489, avenue Papineau

Montréal

LA RELEVÉE



PIERRE VIGEANT



ANDRÉ LAURENDEAU



GÉRARD FILION



PAUL SAURIUL



PIERRE LAPORTE

Des jeunes ont pris la relève et assumé la tâche de conduire le *Devoir* à travers de nouvelles étapes.

Ils n'ont pas la prétention d'égaliser leurs prédécesseurs par le talent, mais ils ont la volonté de garder au *Devoir* sa haute réputation d'indépendance et d'honnêteté.

Diriger un journal de combat, libre d'attaches financières et politiques, n'est pas une tâche agréable ni facile. On se fait nécessairement beaucoup d'ennemis, surtout parmi les puissants du jour.

Un journal comme le *Devoir* peut donc difficilement être une entreprise prospère. Il partage plutôt la pauvreté congénitale aux œuvres de bien commun.

C'est pour permettre à la jeune équipe qui dirige présentement le *Devoir* de continuer l'œuvre des fondateurs, que les *Amis du Devoir* ont lancé une souscription publique.

Objectif: \$50,000.

Durée de la campagne: du 26 avril au 17 mai.

Un don au *Devoir* est une assurance contre le mensonge officiel et organisé.

LES AMIS DU DEVOIR

434 est, rue NOTRE-DAME, MONTREAL

Téléphone: MA 2156

Visite des établissements

A l'issue de la bénédiction, il y eut programme récréatif et visite des établissements, qui logent à l'heure actuelle cent sept épileptiques des deux sexes, dont l'âge varie de 5 à 65 ans.

Les établissements Notre-Dame,

Une ville conduite par des femmes

Skipton, Yorkshire, Angleterre. (C.P.) — Les maris de la ville de Skipton peuvent, un jour, trouver leur ville dirigée par leurs femmes.

LUNDI, 17 AVRIL 1950

LA RÉFORME DU SÉNAT

Il y a longtemps que l'on parle de réformer le Sénat. Il y a longtemps que l'on reproche à la Chambre haute son inutilité sans parler des critiques contre le mode de recrutement des sénateurs que l'on ridiculise comme des pensionnés de la politique. La réforme du Sénat a été longtemps l'un des principaux articles du programme libéral... au temps où les conservateurs dominaient la Chambre haute. Au début de sa carrière, M. Mackenzie King s'était fait le champion de cette réforme. Il a apparemment évolué par la suite en constatant combien le Sénat était utile pour caser les ministres vieillards ou les députés encombrants.

Si l'alternance au pouvoir entre les deux vieux partis s'était continuée normalement comme pendant le premier demi-siècle de la Confédération, les choses en seraient probablement restées là en dépit de toutes les discussions plus ou moins platoniques. Un facteur nouveau est venu conférer à cette vieille question de la réforme du Sénat une actualité et une urgence toutes particulières. L'entrée en scène des nouveaux partis qui ne semblent pas près de disparaître et le déclin du vieux parti conservateur qui paraît irrémédiablement ont permis aux libéraux de se maintenir au pouvoir depuis trente ans avec une seule interruption sous le gouvernement Bennett et de s'emparer ainsi graduellement de presque tous les sièges au Sénat.

A l'heure qu'il est, les conservateurs n'occupent plus que 14 des 102 sièges de la Chambre haute. La moyenne d'âge de ces sénateurs conservateurs est de 75 ans et 6 d'entre eux sont des octogénaires. Plusieurs d'entre eux sont malades. Cela veut dire qu'avant la fin du XXI^e Parlement, les conservateurs ne seront plus représentés au Sénat que par quelques survivants d'une époque révolue. Le jour approche où le Sénat sera une Chambre entièrement libérale, une Chambre totalitaire.

Cela ne manque pas d'inquiéter le gouvernement qui ne voudrait pas voir le Sénat devenir une arme contre lui aux mains de l'opposition. Comment procéder, cependant, à cette réforme, dont il reconnaît la nécessité?

Il serait évidemment possible de rendre le Sénat électif. C'est la réforme que l'on a réclamée le plus souvent dans le passé en invoquant les principes démocratiques. Cela ne laisse pas que de poser des difficultés considérables du point de vue constitutionnel.

Le Sénat des États-Unis est électif, c'est un exemple dont les réformateurs ont souvent voulu s'inspirer, mais la constitution de la république voisine est bien différente de la nôtre. Notre régime constitutionnel, qui est une adaptation du parlementarisme britannique, se fonde sur la responsabilité ministérielle. Le cabinet canadien est responsable à la Chambre des Communes; serait-il également responsable au Sénat si ce dernier devenait électif? La question ne se pose pas à Washington où le pouvoir exécutif est indépendant du pouvoir législatif, mais elle se poserait sérieusement à Ottawa.

Privé de cette prérogative de renverser le gouvernement, un Sénat électif canadien ne serait qu'une pâle doublure de la Chambre des Communes. Le Sénat des États-Unis s'est vu conférer par la constitution des attributions particulières qui justifient son existence: la ratification des traités par exemple. Il n'en est pas de même du Sénat canadien. Il devait être le protecteur des pro-

vinces et des minorités dans l'esprit des Pères de la Confédération, mais il s'est avéré impuissant à remplir ce rôle.

Le Sénat canadien n'est en somme qu'une mauvaise adaptation de la Chambre des Lords anglaise. Il ne représente pas des classes sociales comme la noblesse et le clergé en Angleterre. Il se recrute exactement dans les mêmes milieux que la Chambre des Communes et n'a rien à offrir sauf l'expérience de quelques-uns de ses membres qui ont joué un rôle considérable dans la politique plus active. Il est censé servir de frein aux impulsions mal inspirées de la Chambre populaire et élective, mais c'est un rôle qu'il n'a pas joué souvent depuis 1867.

En fait, le Sénat actuel n'est guère qu'un comité extraordinaire de la Chambre des Communes auquel on confie l'étude des projets de loi compliqués et non contentieux. Il rend sans doute des services, mais ce sont des services d'ordre secondaire.

Comment le gouvernement pourrait-il s'y prendre pour réformer le Sénat? Parce que l'on a fait trop souvent des gorges chaudes sur la sénilité des sénateurs, il a été question de fixer une limite d'âge qui serait celle de 75 ans. Le leader libéral, le sénateur Robertson, a même risqué la suggestion à la Chambre haute. Cela éliminerait sans doute quelques malades, mais cela ne ferait guère qu'augmenter la moyenne des présences aux séances du Sénat.

On a suggéré au gouvernement de nommer au Sénat des adversaires politiques. C'est une suggestion qui n'est pas facile à appliquer en pratique. Aucun gouvernement ne saurait nommer des sénateurs sans mécontenter complètement ses partisans. Quelle serait d'ailleurs la proportion à observer? Aussi longtemps que l'opposition serait insignifiante, le gouvernement pourrait sans doute nommer quelques adversaires qui ont fourni une belle carrière politique puisque les partisans considéreraient ces nominations comme une police d'assurance. Cela ne ferait que perpétuer l'état de choses actuel et ne modifierait rien la composition de notre Chambre haute.

Il a été question de confier aux provinces la nomination des sénateurs ou du moins d'une certaine proportion des sénateurs. Le gouvernement Saint-Laurent songerait, à ce que l'on répète, à faire une offre en ce sens aux provinces au cours des négociations engagées en vue de réviser la constitution. C'est sans doute la suggestion la plus intéressante qui soit venue jusqu'ici. Elle aurait l'avantage de restituer au Sénat le rôle de protecteur des provinces et des minorités que lui avaient attribué les Pères de la Confédération. Elle aurait également l'avantage d'assurer une représentation à la Chambre haute à tous les partis qui sont assez forts pour s'emparer du pouvoir dans l'une ou l'autre des dix provinces canadiennes.

La réforme suggérée soulèverait sans doute des difficultés. Les provinces de l'Ouest revendiqueraient sûrement une plus forte représentation en invoquant le fait que les provinces Maritimes comptent plus de sénateurs qu'elles en dépit du fait que leur population est trois fois moins nombreuse. La suggestion mérite au moins qu'on l'étudie sérieusement si l'on veut que le Sénat devienne un rouage vraiment utile dans notre mécanisme parlementaire.

Pierre VIGÉANT

Ce qui entraîne la disparition des journaux

Le 4 janvier, le Sun de New-York cessait sa publication.

Le fait a été annoncé et commenté par toute la presse américaine. Le Sun, fondé en 1833, était le deuxième plus ancien journal de New-York; des directeurs tels que Charles A. Dana et Edward P. Mitchell lui avaient donné une grande tradition, fait un passé glorieux. La disparition de ce quotidien a été déplorée par la plupart de ses confrères.

Qu'est-ce qui a amené la mort d'un journal aussi ancien et aussi estimé, sa vente au New York World Telegram? Le président et éditeur du Sun, M. Thomas W. Dewar, attribue au coût sans cesse accru du papier et de la main-d'œuvre. Il a écrit, à cet effet:

"Le fait est, et nous le disons sans amertume ni récrimination, que les demandes des syndicats ouvriers ont entraîné ici — et qu'elles font partout ailleurs au pays — un nombre sans précédent et toujours croissant de disparitions parmi des journaux qui ont été de très grands et puissants."

Le journal qui a acheté le Sun se trouve à l'absorber et paraîtra

désormais sous le titre The World Telegram and The Sun. Les acheteurs se sont engagés à donner du travail à "nombre des anciens employés du Sun". Mais aucun chiffre n'a été fixé, et il est à craindre que la plupart de ceux qui trouvaient un travail quotidien au Sun se trouveront, au moins temporairement, sans emploi. Et cela est tout aussi vrai pour les typographes, les clercs et les pressiers que pour les journalistes et le personnel de l'administration.

Il en coûte aujourd'hui très cher, de plus en plus cher, pour faire un journal. Et cette situation tend à favoriser les plus gros journaux, à qui leurs moyens financiers permettent de soutenir un fardeau accru, au détriment des journaux plus modestes, qui répondent mieux pourtant à certains besoins du public, et qui ont une mission à remplir.

La disparition de tels journaux, par suite de leur impossibilité de satisfaire à certaines exigences, n'est pas seulement regrettable du point de vue des idées. Elle risque de provoquer du chômage et de contribuer à créer un état de choses malheureux pour tous. (Le Progrès de Hull, 6-4-50).

LETTERES AU DEVOIR

UN APPEL DE FRANCE

Un religieux nous transmet la requête suivante:

Boussens, 25-2-50

Mon révérend Père,

Je m'adresse à vous sur l'indication de ma sœur, mademoiselle Pauline Brunet de Moulins et me permets de vous exposer l'objet de ma requête.

Étant chef d'établissement de la région autonome des pétroles à Boussens et en ma qualité d'administrateur ICAM, je cherche à aider notre curé. Sa paroisse, autrefois

provinciale, et d'en éloigner désormais les jeunes compétences par le traitement indigne qu'on leur inflige.

Ces remarques, on les a longtemps adressées au gouvernement Godbout, qui les méritait. Elles frappent maintenant le gouvernement Duplessis, qui a détaché l'embryon de service civil dont son régime héritait, et ne l'a remplacé par rien. Son comité de classification est à l'œuvre, dit-il, depuis 1945: on devrait commencer à connaître des résultats! Mais l'enquête de Zalloni montre que la situation va de mal en pis. Il est temps d'opérer une réforme. Le fonctionnarisme provincial doit cesser d'être "une crèche qui manque de foi"; l'État provincial doit devenir un patron chrétien, qui donne l'exemple de la justice sociale et peut exiger en retour d'être servi avec efficacité.

Sur la mort de Mounier

Même en France, le nom d'Emmanuel Mounier n'était pas connu du grand public. Quant à son œuvre, l'Esprit, la revue qu'il a fondée et à laquelle il a consacré son existence depuis 1932, n'a jamais groupé plus que quelques milliers d'abonnés.

En outre, son attitude ne pouvait pas ne pas heurter tous les partis: trop neuve, trop exigeante pour tous, trop ennemie des "bonnes consciences" que les mouvements et les groupes ne tardent jamais à former.

Pourtant il comptait dans tous les pays des amis fervents. Apprenant avec stupeur, dans une rue de Barcelone où il parcourait distraitement un journal français, la mort du directeur d'Esprit: Albert Béguin remarque: "Il était de ces rares hommes qui sont attendus un peu partout à travers le monde, par des lecteurs fidèles, épris de liberté, de libre témoignage, de parole non inféodée".

A la différence des meneurs de chapelles politiques ou philosophiques, Mounier n'envoûtait pas: il respectait trop l'autonomie des hommes qui l'écoutaient, pour tenter de violenter leur esprit. Ses amis Joseph Folliet et Henri Marrou-Davenson, disent la même chose en d'autres mots. De même l'Aube, quotidien du M.R.P.

Mais là où l'hommage étonne, c'est quand il vient de quatriers si fortement éloignés d'Esprit, par exemple l'éloge de Mauriac, cité samedi en page littéraire, ou celui du Monde: "Ainsi disparaît, à quarante-cinq ans seulement, un homme généreux et droit, dont la philosophie exigeante a exercé une grande attraction depuis bientôt vingt ans sur un large secteur de la pensée politique en France et dans plusieurs pays d'Europe"; car son influence a touché "la plupart de ceux qui veulent concilier leur foi avec la justice sociale et leur souci de la justice spirituelle... La rigueur, l'honnêteté étaient sa marque. Et sa disparition risque de laisser vide la position qu'il occupait: position difficile à tenir sans doute sans une exceptionnelle ténacité. Mais position dont il serait dangereux pour notre indépendance spirituelle qu'elle se trouvât sans défenseur". Le Monde rejoint ainsi une pensée de Gérard Phillet: qu'on se sent seul tout à coup, à cause de la mort lointaine de cet écrivain peu connu, et parce qu'un grand homme libre est disparu.

André L.

Notes scandinaves (II)

NORVÈGE

par Emmanuel MOUNIER

Nous reproduisons, en hommage à la mémoire du philosophe français Emmanuel Mounier, l'étude qu'il consacrait en février, dans la revue Esprit, aux pays scandinaves.

On a lu samedi son reportage sur le Danemark. Voici une esquisse sur la Norvège de 1950.

En passant en Norvège, nous quittons la terre plate ouverte à tous vents, la corniche passagère, pour un territoire rude, accroché entre montagne et mer, tournant le dos à l'Europe, face à l'aventure marine, et comme divisé, isolé en lui-même par les hachures des fjords et des montagnes.

Pays pauvre, aux trois quarts rochers et lacs. La terre sous culture représente moins de 3% de la surface totale. L'homme n'y est qu'un peu fortuné. 10 habitants au kilomètre carré (272 en Belgique). Malgré le réseau rapidement croissant de l'équipement et des réalisations sociales, 78.000 petites propriétés paysannes seulement sur 215.000 avaient en 1939 l'eau à la cuisine, 115.000 étaient sans eau courante. L'achat d'une voiture est encore à Oslo un luxe que la plupart des Norvégiens même sans regarder de loin cependant qu'ils décomptent encore aux comptoirs de leurs magasins la plupart des tickets de rationnement dont nous sommes aujourd'hui débarrassés.

La forêt et la mer

Bûcherons, marins, pêcheurs: telle fut longtemps la destinée de ce peuple abandonné par la Providence en bordure des pays heureux. Depuis que la technique peut en tirer parti, il commence à faire de la richesse de sa pauvreté: forces hydrauliques, minerais, bois, pêcheries. Mais ces richesses sont difficiles d'accès et d'exploitation. Arêtes montagneuses et bras de mer cloisonnent le pays du nord au sud; par la place de l'échine scandinave, dans ce lit à deux, la Suède a pris toute la place. Heureusement, il y a la mer, et c'est pour quoi sans doute, comme les familles des trop serrées qui déversent leurs enfants dans la rue, ce peuple mal logé à pied sec s'est construit la seconde flotte marchande du monde. Le bateau est son home et ce n'est pas une vision, c'est un pélerinage que l'on fait à ce bâtiment de la banlieue d'Oslo qui a été construit comme voûte à trois bateaux vikings, admirables violons des mers jetant au ciel leur volute.

Si vite qu'elle se modernise, cette nation est toute proche encore de ses origines. L'histoire ne lui a pas été clémente. Une peste terrible, la "mort noire" du XIV^e siècle, ravage la population, anéantit l'aristocratie. Là-dessus, de 1397 à 1814, le pays est soumis à une puissance étrangère florissante, le Danemark, qui le traite en colonie paysanne. Son union avec la Suède, de 1814 à 1905, lui laisse plus de possibilités, mais il n'acquiert l'indépendance qu'au début de ce siècle. Il tient ses traits de cette histoire ingrate.

Rudes paysans

Sa pauvreté et sa longue soumission politique y ont paralysé la formation de cette aristocratie de cour et de cette bourgeoisie urbaine qui, pendant des siècles, ont poli l'Europe. Le paysan est encore tout proche, même chez l'homme des villes. D'où cette rudesse si différente du sourire de Copenhague et de la politesse organisée du Suédois. Ce n'est pas, malgré qu'il ait essayé d'en faire accroire Maurice Bedel, que le sang y soit plus chaud, ni l'humour plus atlantique, la carence mœlleuse du Gulf-Stream (il fait partout moins froid que la même latitude) la dépouille de cette raideur terrienne qu'elle prend à l'est. Certains parlent même de l'ange norvégien, d'autres

de l'ange d'estomac. Ce réalisme biologique favorise les œuvres de lyrisme plus que celles de l'esprit. Mais il a ses cotés positifs. Voyez l'amour paysan de Sigrid Undset pour chaque objet, pour chaque matière. Elle avait, dit-on, un humeur rugueuse, éblouissante, virile: elle s'étiolait dans la froideur puritaine; c'est ce côté si national d'elle-même qui est allé au catholicisme et, dans le catholicisme, droit aux rudes aurores du moyen âge.

Ces coordonnées commandent aussi la simplicité norvégienne. Le tuse de tous côtés bien plus encore qu'en Belgique. Des trois pays scandinaves, c'est sans doute le plus égalitaire. La société suédoise est déportée tout entière vers le haut, d'une aristocratie nobiliaire industrielle et terrienne à un "peuple" qui ne descend pas plus bas que nos classes moyennes. La société norvégienne se ramasse vers le centre: pas de basse classe

non plus, mais pas de classe riche constituée. La capitale même est une grande ville provinciale. L'aisance est modeste, sauf chez quelques armateurs; et ne sépare pas. Le roi se promène comme un simple citoyen: Parlement et Palais Royal, aux deux bouts de la Karl Johan gatan, se regardent face à face, à égalité; et pour ne prendre qu'un signe, le régime de nos bonheurs et la manière dont nous les traitons souvent sont un scandale permanent du bourgeois norvégien. Même simplicité dans l'allure de la femme, aussi peu sophistiquée que possible, vivant, même en ville, six mois dans la neige, en chandail et pantalons.

Cette simplicité de la vie retentit sur les rapports. La franchise norvégienne, rude s'il le faut, tranche sur la plasticité danoise et sur le formalisme suédois. Comme le grand dans les campagnes, la roche du cœur est à nu. Ou sinon, on balaye le mensonge: voyez Ibsen, on n'imagine pas en Suède cette manière de bousculer la convention. Paysan ou marin, ou leur proche descendant, le Norvégien ne s'en laisse pas accroire, et dans l'Eglise même il a une grande part. Il aime faire descendre le pasteur de sa chaire et raisonner avec lui.

Individualisme

Il faut ajouter un trait encore. Ce pays cloisonné par la nature, de petite propriété, a donné un peuple individualiste — anarchiste disent ses voisins suédois. On y aime le caractère: un converti au catholicisme, qui scandalise en Suède, est ici, par l'indépendance même qu'il a montrée, l'objet d'une sympathie curieuse.

Courage et santé

Domptée, cette force rude d'autres noms. Elle s'appelle le courage et le caractère, vertus d'un peuple à la fois individualiste et entraîné à la vie difficile. Minoritaire comme partout, mais rapide et dure, la résistance norvégienne a été une des plus remarquables de cette guerre. Parce qu'il est acharné, têtue à l'occasion, le Suédois parle du bœuf norvégien. On pense aussi parfois: ce sont les Irlandais de la Scandinavie; mais non, ils ne sont pas assez fanatiques. L'amour immodéré du sport, de tous les sports — eau, neige, athlétisme, ballon, jaiilli de la même source: le dimanche, Oslo se vide de sa population, la déverse sur les canoës, les skis, les vélos et les stades. La Santé est le tabou national, indistinctement biologique et moral. Comme les scouts divisent les hommes en chies types et pas chies types, bipartition susceptible d'épargner beaucoup de complications sentimentales, le Norvégien moyen pense: sain, ou pas sain. Il paraît lire la Bible, écrit Sigrid Undset, comme s'il y était écrit: "A qui nous conquérir toutes les usines d'automobiles (ceci avec un regard en coin vers la Suède) si l'on attrape une maladie d'estomac." Ce réalisme biologique favorise les œuvres de lyrisme plus que celles de l'esprit. Mais il a ses cotés positifs. Voyez l'amour paysan de Sigrid Undset pour chaque objet, pour chaque matière. Elle avait, dit-on, un humeur rugueuse, éblouissante, virile: elle s'étiolait dans la froideur puritaine; c'est ce côté si national d'elle-même qui est allé au catholicisme et, dans le catholicisme, droit aux rudes aurores du moyen âge.

Pays de simplicité et de modeste aisance

Ces coordonnées commandent aussi la simplicité norvégienne. Le tuse de tous côtés bien plus encore qu'en Belgique. Des trois pays scandinaves, c'est sans doute le plus égalitaire. La société suédoise est déportée tout entière vers le haut, d'une aristocratie nobiliaire industrielle et terrienne à un "peuple" qui ne descend pas plus bas que nos classes moyennes. La société norvégienne se ramasse vers le centre: pas de basse classe

Eglises

La quasi-unanimité de la population, comme dans les pays environnants, est inscrite à l'Eglise d'Etat. Pratiquement, la ferveur religieuse est aussi faible qu'au Danemark. Les pasteurs sont des fonctionnaires, et trop souvent ont une âme de fonctionnaires. On ne trouve pas ici le correspondant de l'impératrice-mouvement liturgique de High Church qui anime l'Eglise suédoise sur son aile. Pas de théologie. Un fort mouvement piétiste et puritain régnait dans le Sud. La Mission Intérieure, journal protestant d'Oslo, n'annonce pas les films et ne publie pas de chronique théâtrale régulière. Ce mouvement a une faculté spéciale de théologie et forme dans les régions qu'il domine la moitié des pasteurs. Mais on ne voit pas très bien quelles promesses il peut contenir. Dans cette sorte de vide formel, toutes les influences ont un temps de succès: il y eut la vague de psychanalyse, celle du mouvement d'Oxford; aujourd'hui les anthroposophes ne sont pas sans importance, jusque dans une revue littéraire vivante comme Spectrum.

Le catholicisme connaît à peu près la même densité qu'en Suède: 1/1000. Avant 39, la plupart des fidèles étaient étrangers. Mais depuis, conversions sont nombreuses, notamment chez les intellectuels: le prestige de Sigrid Undset y compte pour beaucoup. Au surplus, contrairement à la Suède qui connaît son apogée par la Réforme, l'histoire joue en sa faveur; la grande période de la Norvège est la période médiévale: depuis et jusqu'à sa récente indépendance, elle vit dans l'ombre. Le clergé catholique, en forte proportion hollandaise, ne semble pas avoir la même alacrité que le clergé catholique danois; pour sa vitalité, cette petite église semble à mi-chemin entre l'Eglise danoise et l'Eglise suédoise. Elle ne compte pas en tout cas dans la masse du pays.

Celle-ci vit suspendue entre ses solides vertus paysannes et marines, et les premières avancées de qu'on peut appeler la civilisation suédoise. C'est sur celle-ci qu'il nous faut maintenant insister, car elle pose à l'Europe des problèmes qu'elle aurait tort de négliger.

(1) Le régime est là-bas: 10 heures de travail y compris les 3 repas, une après-midi par semaine et un dimanche sur deux de liberté, 3 semaines de congé payé, un salaire de 30% supérieur au nôtre, des conditions rigoureuses de logement et un tout autre style de rapports.

SANSOUCY

BLOCS-NOTES

La vie d'un journal

"Il en coûte aujourd'hui cher, très cher, de plus en plus cher pour faire un journal". C'est ce que constate le Progrès de Hull, que nous citons dans cette page. Les frais de quotidiens sont montés en flèche. Aux États-Unis, il en disparaît périodiquement un, et la France connaît elle aussi cet évanouissement des journaux moyens ou petits; de même en d'autres pays.

Qui survit? Les très gros, et ceux qu'alimente une caisse de parti. Les autres luttent violemment pour soutenir leur existence. A Paris, combien d'hebdomadaires et de quotidiens, dont le rayonnement est pourtant immense, doivent régulièrement s'adresser à leurs amis, maintenir une souscription permanente, et solder ainsi des déficits de caisse qui autrement entraîneraient leur mort.

Il s'ensuit du chômage, écrit le journal de Hull. Mais surtout une diminution de la liberté. L'opinion publique est de plus en plus livrée à quelques grosses entreprises d'affaires, anonymes, esclaves de l'argent, des modes ou de l'Etat. Il y a dans la province deux tristes de ce genre: la presse du Tremblay et la presse Nicoll, auxquelles s'articulent des postes de radio. Dans Montréal seulement, La Presse, la Patrie, la Patrie du Dimanche, les postes CKAC et CHLP obéissent à une direction unique. Ajoutez leur tirage et le nombre des auditeurs, vous constaterez qu'ainsi sont atteints la majorité des Montréalais de lan-

gue française et une large frange de l'opinion de province. C'est un quasi-monopole. Et nous disons que nous vivons en pays de liberté!

Ces puissances sont "économiquement fortes", elles peuvent tenir le coup quand les salaires augmentent et que le papier se vend de plus en plus cher. Mais les autres tirent la langue.

Le Devoir est aujourd'hui en pleine montée. Son tirage croît. Son atelier travaille beaucoup plus qu'il ne l'a jamais fait. Mais il reste un journal pauvre. On demandera bientôt de l'aide à ses amis, et même aux plus intelligents de ses adversaires: à ceux que nous avons heurtés peut-être, mais qui savent l'importance d'un journal indépendant. Les uns et les autres doivent le savoir, (et d'ailleurs la direction du journal le signalait samedi): les Amis du "Devoir" n'obéissent pas à un caprice quand ils tendent ainsi la main pour l'œuvre qui leur tient à cœur. Il s'agit d'une nécessité pressante.

Oui, la province a des leçons à recevoir

On savait que les "collets blancs" sont aujourd'hui parmi les groupes les plus mal payés. Et l'on se doutait que parmi eux les fonctionnaires provinciaux sont presque au bas de l'échelle. Mais avant les articles de François Zalloni, le grand public ignorait dans quelle situation de parias maintiennent trop souvent ses serviteurs, une province qui prétend, en ma-

tière de justice sociale, n'avoir de leçons à recevoir de personne.

Injustement rétribués, maintenus à des niveaux de famine qui durent, dans certains cas, depuis un quart de siècle, les fonctionnaires provinciaux vivent en outre dans l'insécurité. Elle est bien bonne, la blague à répétition de M. Duplessis, sur les fonctionnaires qui jouissent d'une pension et de la stabilité: nulle part on ne risque autant de subir les coups de la guillotine politique.

Quand une situation pareille se maintient, elle tend à créer le vide: les jeunes gens de valeur qui consentent à entrer dans le service civil provincial ont l'impression d'accepter un sacrifice, et ils sont de plus en plus rares à le faire. Cela est grave à la longue, quand on se souvient que l'administration repose d'abord sur les fonctionnaires.

Grave en particulier aujourd'hui: l'Etat provincial est engagé dans une lutte incessante avec l'Etat central. Celui-ci ne possède pas un service civil parfait, loin de là; mais il recrute des compétences, il vient chercher nos jeunes diplômés, leur communique parfois quelque chose de sa mystique centralisatrice, et il s'équipe ainsi pour réaliser ses projets actuels ou futurs.

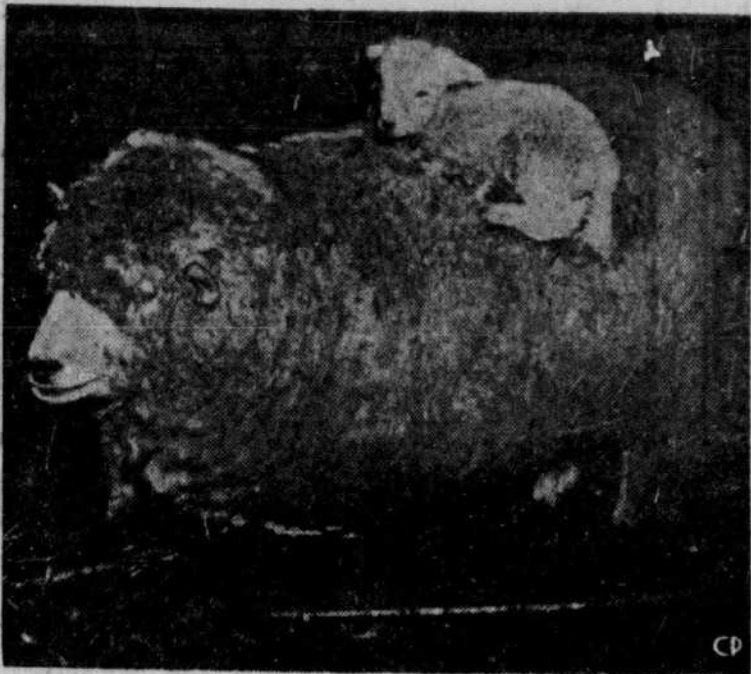
L'Union nationale a fait de l'autonomie sa marque de commerce. Dans la mesure où elle sert vraiment la souveraineté provinciale, nous applaudissons de toutes nos forces. Mais c'est lui rendre un fort mauvais service que de décourager les fonctionnaires de l'Etat

provincial, et d'en éloigner désormais les jeunes compétences par le traitement indigne qu'on leur inflige.

Ces remarques, on les a longtemps adressées au gouvernement Godbout, qui les méritait. Elles frappent maintenant le gouvernement Duplessis, qui a détaché l'embryon de service civil dont son régime héritait, et ne l'a remplacé par rien. Son comité de classification est à l'œuvre, dit-il, depuis 1945: on devrait commencer à connaître des résultats! Mais l'enquête de Zalloni montre que la situation va de mal en pis. Il est temps d'opérer une réforme. Le fonctionnarisme provincial doit cesser d'être "une crèche qui manque de foi"; l'État provincial doit devenir un patron chrétien, qui donne l'exemple de la justice sociale et peut exiger en retour d'être servi avec efficacité.

Sur la mort de Mounier

André L.



VOYAGE GRATUIT — Ce petit agneau est bien au-dessus de ses affaires sur le dos de la brebis-maman. Il est né à la ferme expérimentale de l'Université de Winnipeg, au Manitoba. (Photo C.P.)

Plus de chances pour les prématurés

Une nouvelle section pour les bébés nés avant terme à l'hôpital Youville de Noranda

Noranda, 17 (C.P.). — Les bébés nés avant terme ont maintenant plus de chances de survivre ici à l'hôpital Youville. Une nouvelle section vient d'être ouverte dans le service de la maternité au bénéfice des prématurés.

A l'origine de l'établissement de cette section on trouve le Dr Raymond de Meire, originaire de la ville de Boston, qui a fait ses études dans une institution d'Ottawa où elle a pu apprendre le français et prendre rang parmi les infirmières.

Cette nouvelle section est installée dans une seule chambre mais celle-ci est équipée avec un dispositif spécial lui donnant un supplément d'oxygène, des tentes d'oxygène et des incubateurs, toutes choses indispensables aux bébés nés avant terme.

Un bébé prématuré peut peser trois livres de moins que le poids normal de cinq livres, dit le Dr

On ne chôme pas à ce club féminin

Churchill, Manitoba, (C.P.). — Le Ladies' Club de ce port du nord du Manitoba, est l'un de ceux qui ont le plus d'activités à leur crédit.

Au cours de ses deux ans et demi d'existence, il a payé \$4,000 pour baisser la dette de l'école en construction; donné \$300 pour améliorer la résidence des maîtres dans l'école; installé un système de haut-parleurs dans la salle municipale et acheté les bardeaux pour en recouvrir le toit.

En plus de plusieurs autres projets de bien-être social, les membres du club, au nombre de vingt, ont trouvé le temps de rédiger une plaquette sur la ville de Churchill. Cinq mille copies ont été vendues et on a fait une recension sur les ondes de la C.B.C.

M. Dostaler O'Leary à la Bibliothèque municipale

"Votre auteur préféré" présentera, mercredi, 19 avril, à 8 h. 30, à la Bibliothèque municipale, M. Dostaler O'Leary, journaliste, président-fondateur de l'Union des écrivains d'Amérique et auteur de l'ouvrage: "Introduction à l'histoire de l'Amérique latine".

M. O'Leary a intitulé sa causerie: "Cent ans de littérature française au Canada"; il tracera un parallèle entre la situation de notre littérature en 1850 et sa situation actuelle.

Cette soirée sera sous la présidence d'honneur de M. Camillien Houde, maire de Montréal, qui remercierez le conférencier.

Le public est cordialement invité. L'entrée est libre.

Feuilleton du "Devoir"

Les deux amours de Jocelyne

par Jeanne MOREAU-JOUSSEAUD

80 (suite)

Les jours succédaient aux jours sans apporter beaucoup de changements entre les quatre jeunes gens.

Maurice attendait l'acceptation de Jocelyne et Jacques celle d'Isabelle.

Or, ce soir-là, en se rendant comme à l'accoutumée auprès de "Bella l'inhumaine" comme il la nommait en son for intérieur, Jacques vit, assis à ses pieds sur un pouf bas, un grand jeune homme blond, aux épaules carrées, à la taille mince saignée dans un vêtement de sport beige clair, le visage très allongé d'une teinte de crevette rose, les yeux bleus à fleur de tête. Il fumait avec béatitude une pipe au long manche d'ébène et se leva à l'entrée de Jacques.

Bella présenta les deux jeunes gens l'un à l'autre et fit assiéger Jacques sur un second pouf placé devant le divan où elle s'était allongée de nouveau.

Jacques remarqua, avec une surprise douloureuse, qu'elle s'était vêtue d'un déshabillé de forme et de transparence telles que sa beauté était par trop dévoilée. Les regards indiscrets des deux jeunes gens pouvaient se délecter tout à leur aise de sa sculpturale silhouette et John Blackson semblait ne pas y être indifférent ce qui mit Jacques hors de lui.

Mrs Weston vous a sans doute fait part de nos projets d'union? dit-il. Je suppose qu'elle n'a pas omis de vous les révéler à vous, cher monsieur, qui étiez le fils de son époux?

Isabelle regarda Jacques d'un air courroucé.

— Qui vous a permis une telle indiscrétion? John est arrivé ce matin seulement. Nous n'avons pas abordé de semblables questions. Nous avons d'abord parlé affaires.

— Eh! bien, parlons donc sentiment, poursuivit Jacques que l'attitude étrange de la jeune femme mettait dans une situation fautive.

— Qui ou non, m'avez-vous promis de devenir ma femme?

— Pas formellement... Je vous ai dit: tout dépend de la rente que vous offrira votre père. Bien

que je n'aime pas beaucoup cela, si... pourtant, elle en valait la peine.

Devant le silence de Jacques, Isabelle ajouta:

— Parlez devant John. Il est mon seul véritable ami. Je n'ai pas de secret pour lui.

— Mon père me donnera dix mille francs par mois! déclara Jacques avec fierté. Comme capital, j'en aurai tout de suite cinq cent mille francs. Avec cela, nous pourrions vivre, il me semble.

Isabelle regarda, l'un après l'autre, les deux jeunes gens et semblait réfléchir. Visiblement elle préférait Jacques.

En entendant comme un glissement s'échapper des lèvres de John, Jacques le fixa l'œil irrité: — Qu'avez-vous à rire ainsi, Monsieur?

— Excusez-moi, je trouve la chose si drôle!... Dix mille francs par mois, c'est ridicule. Pour Bella!

— Mais, mon père m'offre cinquante mille par semaine. Si je veux, il me fait tout. Quand je m'en irai, moi, il me donnera beaucoup plus.

Des larmes de rage montèrent aux yeux de l'infortuné Jacques. Il eût voulu écraser sous ses talons ce maudit Américain comme un serpent maléfique. Il n'en doutait plus maintenant. Si Bella le répudiait ce serait John son heureux rival.

Il regarda la jeune femme, elle lui sembla consternée. Cette femme qu'il trouvait jusqu'alors si parfaite lui apparut soudain si mesquine que le rouge de la honte lui brûla le visage.

Ne sachant quelle contenance tenir, croyant toujours entendre le gloussement ironique de son rival, Jacques prétextant le désir de son père de l'avoir auprès de lui, prit congé de John Blackson et d'Isabelle.

Devant l'air courroucé de Jacques la jeune femme voulut le voir, l'accompagna jusqu'à la villa.

— Partez pas ainsi, Jacques, mon ami, vous me faites de la peine!

Garnet mondain

CONCERTS SYMPHONIQUES

L'assemblée annuelle du comité féminin des Concerts symphoniques aura lieu demain après-midi, à 2 h. 45, au salon bleu de l'hôtel Ritz-Carlton. À l'issue de l'assemblée, un vin d'honneur sera servi.

Leurs Exc. le gouverneur général et la vicomtesse Alexander de Tunis rehausseront de leur présence le concert qui sera donné mardi soir, le 25 avril, au temple St. James United, par la Société des concerts symphoniques. Une réception à l'"Oval Room" de l'hôtel Ritz-Carlton suivra d'audition.

MUSEE DES BEAUX-ARTS

Mme Anson McKim, présidente conjointe du comité féminin du Musée des Beaux-Arts, recevra à dîner mercredi, le 26 avril. Elle assistera, ensuite, avec ses invités, à l'avant-première de l'exposition "L'art en France et en Angleterre au 18^e siècle", qui présidera Son Exc. le gouverneur général Alexander de Tunis.

LES AMIS DE L'ART

En vue de la prochaine campagne de souscription des Amis de l'Art, Mme Hector Perrier, présidente de l'association, recevait au secrétariat, jeudi soir dernier, les auxiliaires féminins. Mme J. A. Hamelin, présidente de la section féminine de la campagne, Mme Charles Monast, vice-présidente de l'association et M. Tréville Boulanger vice-président ont pris la parole.

BAL DE VIMY

Parmi les personnes qui assisteront au Bal de Vimy, samedi, le 22 avril à l'Arsenal des Fusiliers Mont-Royal, 3721 rue Henri-Julien, mentionnons M. et Mme Jean-Marie Cossette, M. et Mme Gérard Aubert, MM. Georges A. Barbeau, Raymond Barbeau, M. et Mme Paul Bélanger, M. et Mme Hector Charbonneau, M. et Mme Jean Falardeau, M. et Mme Armand Frenette, MM. Adélard Gagnon, J. M. Lemieux, Aldege Montplaisir, Alce Ducharme, M. et Mme Raoul Tuberville, M. et Mme Arthur Denis, M. Normand Gauthier, Miles Simone Belenski, Jacqueline Belenski, Jacqueline Picard, Janine Gingras, Pierrette Savoie, Juliette Tessier, Marguerite Amraut, MM. Jules Phaneuf, Maurice Vaillant et plusieurs autres. Le Bal de Vimy est sous les auspices de la succursale Mont-Royal, No 65 de la Légion canadienne qui célèbre en cette occasion, le quinzième anniversaire de sa fondation. L'orchestre sera sous la direction du sergent G. Lebrun. Le public est cordialement invité.

THE-CAUSERIE

Le dernier thé-causerie de la saison de l'Amicale Notre-Dame du Collège Marguerite-Bourgeoys aura lieu dimanche, le 30 avril, à 3 h. 30. Mme Martine Hubert-Duquay sera la conférencière.

SOIREE RECREATIVE

A la demande générale de leurs membres, les comités conjoints de la L.O.C. et de la C.F. du district ouest de Montréal, organisent une soirée récréative qui aura lieu dans la grande salle de l'hospice Saint-Henri, rue du Collège, jeudi, le 20 avril. On présentera un film.

REVUE D'ELEGANCE

M. et Mme Omer Côté ont accepté la présidence d'honneur de la revue d'élégances qui aura lieu, le mardi 25 avril, en matinée à 2 h. 30, en soirée, en l'hôtel Windsor, au profit de l'oeuvre de la Soupe. Mmes Marguerite Montpetit et Madeline Côté sont chargées de l'organisation, tandis que Mme Nicole Gendreau, présidente du comité des dames patronnesses, fera les commentaires. Parmi les invités, on mentionne: Mme T. Jodoin, Alfred Thibodeau, Léo Girard, M. Langehir, S. Perron, Albert Talbot, E. Jeannotte, M. Ange Gill, O. Janisse, J.-O. Massicotte, Bernard Bertrand, E. Renaud, Charles Lapensee, Albert Davignon, A.-A. Préfontaine, T. Lebel, B. Bérgeon, E. Dupuis, Jean Delage, J. Bonar, J. Genin, Miles L. Janisse, Juliette Parent, Lucienne Belisle, Franco Slavigne, Fleurette Desmarais, M. Pagnuelo, S. Blain, F. Tétrault, M. Bernardin, P. Gagné, Y. Gagné, M. Lacerte, Yolande Pelletier, Carmen et Laurette Ross, M. Valade et S. Tucker.

Chez les Sourdes-Muettes

La grande partie de cartes, à l'Institut des Sourdes-Muettes, est maintenant chose du passé. Et, comme toutes celles qui l'ont précédée, elle laisse le souvenir d'une heureuse et bienfaisante journée: assemblée nombreuse et pleine d'entrain; rencontres joyeuses et cordiales; semence de joie, de mérites, de bonheur.

Les religieuses de l'Institut et les dames bienfaitrices désirent exprimer leur profonde reconnaissance à tous ceux et celles qui, près ou de loin, ont contribué à cette fête de charité, par l'achat de livrets et de billets, par l'offre de prix, de gâteaux ou de provisions; par des dons en argent; par la publicité ou la propagande; par le travail et le dévouement; en un mot, de quelque façon que ce soit. A tous et à chacune d'elles offrent leur merci ému et plein de gratitude.

Voici les noms des gagnants du grand tirage au sort: Fauteuil berçant: Mme H. Dussablon, 4558, rue Cartier, Montréal; Service à dîner: Mme Annette Grépeau, 2048, rue Dorion; Lampe de vivier: M. Roland Fortin, Saint-Gabriel, comté de Rimouski; Nappe brodée et serviettes: Mme Charest, 1908, rue Rachel; Service de bride: Mme Paul Vézina, 575, rue Dominion; Affiche et cousin de laine: Charbonneau limitée, 1900, rue Nicolet; Cendrier sur pied: M. E. Nantel, 23, Marché Bonsecours; Robe de première communion: Mlle Juliette

Congrès de la L.I.C.F.

La paix en soi et autour de soi

Séance d'étude présidée par Mgr Valois, P.A., V.G. — Forum dirigé par Mme Albany Philie, présidente du congrès — Conférence de Mme André Daveluy

FORUM

Un forum a ensuite été dirigé par Mme Philie, et auquel ont pris part les représentantes des diverses sections de la L.I.C.F. et quelques invitées.

Il s'agissait de définir la paix, la paix intérieure, la paix familiale. Comme la paix entre humains est en somme le fruit de la confiance, on a cherché les moyens, pour la femme, de gagner la confiance de son mari, de ses enfants.

On a aussi cherché les principales causes des conflits domestiques et les vertus à pratiquer pour les éviter.

L'éducation du sens social et l'importance du Service de préparation au mariage ont été parmi les dernières questions étudiées.

ASSISTANCE NOMBREUSE

Au cours d'une brève allocution Mgr Valois a exprimé sa satisfaction de voir l'assistance aussi nombreuse.

Après avoir entendu de si belles choses, dit en substance Mgr Valois, la conclusion c'est que ces belles choses sont à pratiquer maintenant. Rappelons-nous que la paix s'installera partout quand Dieu sera à sa place partout, au foyer comme ailleurs. Sans esprit spirituel, il y a des journées où l'on a de la misère à s'endurer soi-même; quand on est donc encore plus difficile parfois. Et les défauts de l'autre qu'on trouvait mignons, avant le mariage, commencent à prendre du poids et à peser sur les épaules. On ne s'excuse pas assez au bon Dieu; on ne lui demande pas assez son assistance. On doit mettre Dieu dans sa famille et remettre sa famille entre les mains de Dieu.

L'intuition, poursuit Mgr Valois, est cette faculté de discernement chez un être raisonnable qui cherche et trouve les moyens d'arrondir les angles, de savoir ce qui plait ou ne plait pas au mari, qui convient ou ne convient pas dans l'éducation des enfants.

PAIX ET BONHEUR

Il faut chercher le bonheur en soi mais pas par la recherche de soi dit en résumé Mme André Daveluy, conférencière et membre de la L.I.C.F. Ce qui manque au monde, c'est le détachement, la bonté, la paix. Rien n'est si précieux que cette paix qui rayonne du fond de l'âme, paix qui donne toutes les autres: paix du foyer, paix sociale: l'accord parfait avec l'univers.

La paix intérieure a quelque chose de contagieux. Mais savons-nous la répandre autour de nous, dans la famille, auprès du mari, des enfants, auprès des êtres que nous n'avons pas choisis mais que la vie nous fait croiser sans cesse?

Sommes-nous capables de créer une atmosphère de paix et de bonheur? Savons-nous éviter les causes de conflits? Ne pas trop attendre des maris, c'est déjà un facteur de paix. Eux aussi ont leurs tracas, leur labeur; ils ont besoin de détente bien plus que de mauvaise humeur quand ils rentrent le soir au foyer.

Le bonheur est dans le concours que se prêtent deux coeurs, deux intelligences. Le chant du bonheur ne s'entend bien que dans la paix. Mme Daveluy a terminé par des considérations sur l'éducation des enfants et la nécessité d'éveiller et de développer l'amour fraternel entre eux.

Un fait remarquable

Les trois premiers mois de l'année 1950 sont à l'honneur: il n'y a eu en effet à Montréal aucun décès par diphtérie durant ce trimestre. C'est un fait remarquable qui mérite d'être signalé au public. Mais il y a eu douze cas depuis le 1^{er} janvier 1950.

Cependant, il ne suffit pas de nous réjouir, il faut au contraire redoubler de prudence. Nos mamans doivent donc s'appliquer à faire immuniser tous leurs enfants. C'est en agissant ainsi que la magnifique amélioration continuera jusqu'à la fin de l'année.

Il est à noter que Montréal prendra place à côté d'autres grandes villes canadiennes qui, sans avoir une population aussi dense, ont atteint cet objectif: plusieurs années sans un seul décès par diphtérie.

Nos familles seront-elles à la hauteur de leurs responsabilités? Tout bébé sera-t-il immunisé dès l'âge de six mois? C'est à cette condition que la diphtérie, cette année, n'aura pas une seule victime à inscrire à son tableau tragique.

Elle causait 219 décès en 1927. Quelle belle réalisation, si la diphtérie ne causait aucun décès en 1950. Ce rêve peut devenir une réalité vivante, grâce à la bonne volonté de toutes les mamans de Montréal.

te Chaput, 1653, rue Joliette; Lampe moderne: Mme Lucien Laporte, 5027, avenue du Parc; Confection de lingerie: Mlle Louise Ross, 3725, rue Saint-Denis; Fer électrique automatique: Mme Ernest Turcotte, Amos, Abitibi; Sac à main: Mme E. Séguin; Assiette à gâteaux: Mme B. E. Thidell, 4355, rue Berri; Assiette à hors-d'œuvre: Mme W. Beauregard, 3920, rue du Parc Lafontaine; Bol à fleurs ou à fruits: Mlle Micheline Charette, 6370, rue Saint-Laurent; Jeux de cartes, semi-plastique: Mme R. Gratton, 2410, rue Chamby; Service à sandwiches: Mlle Monique Lévesque, 9400 est, rue Notre-Dame; Table à cartes: M. Aimé Boire, 3725, rue St-Denis.

La prière des chères petites sourdes-muettes: Seigneur, au bon Dieu de récompenser largement tous les généreux bienfaiteurs.

LES ACTIVITES FEMINIQUES

RETRAITES FERMEES

Des retraites fermées seront prochainement organisées par les SS. Missionnaires de l'Immaculée Conception, du 24 au 27 avril, pour dames, par le Père Lorenzo Gauthier, C.S.V., du 27 au 30 avril, pour dames amicalistes de la C.N.D., par le Père I. Mettinger, S.S.C.C., du 25 au 28 mai, pour fiancées, par le Père Marcel Dufresne, S.J., du 16 au 18 juin, pour employées de bureau, par le Père Jules Godin, S.J., du 23 au 26 juin, retraites mariales pour dames et demoiselles, par le Père A. Paquin, S.M.M.

Prière de s'inscrire d'avance à la Maison N.D. du St-Esprit, 314, chemin Ste-Catherine, Outremont, CA, 3592.

VILLA NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Prochaines retraites fermées prévues par le Père G.-R. Méthot, O.P., à la Villa Notre-Dame du Rosaire, 12435, rue Ste-Croix, Cartierville, TM, BY, 1776.

Avril: 28-30, fiancées; mai: 5-7, jeunes filles; 12-14, employées de bureau; 18-21, vie intérieure; juillet: "Une fois névée de terre d'attirance tout à fait" dames et demoiselles; 25-28, employées de bureau; juin: 2-4, jeunes filles; 9-11, employées de bureau; 16-18, orientation.

RECOLLECTIONS

Il y aura à Béthanie, dimanche, le 16 avril, 120 est, rue Laurier, recollection mensuelle, ancienne retraite, à 8 h. 30 du matin. Toutes sont cordialement invitées.

Mardi, le 19 avril, à 2 h. 30, 80 est, rue Laurier, recollection pour dames. Conférencière: le Père Edouard, O.F.M.

L'emballage des produits alimentaires

Faut-il dissimuler la marchandise ou la laisser voir? — Des enquêtes démontrent que c'est surtout le genre d'emballage qui fait faire la vente — Tout ce qui brille n'est pas or mais tout ce qui plait à première vue est sûr de trouver preneur

Londres. — J'ai remarqué, dans une grande rue de Londres, deux restaurants qui ont particulièrement attiré mes regards pour des raisons différentes. Le propriétaire de l'un d'eux vient de faire transformer la devanture selon des principes modernes de décoration, et les deux fenêtres sont garnies d'élegants rideaux qui empêchent les badauds de dévisager les diners; l'ensemble du restaurant a un air très accueillant. Un peu plus bas dans la même rue, un autre propriétaire de restaurant a eu une idée tout à fait différente: il a fait faire une grande vitrine, sans rideaux cette fois, mais le long de laquelle s'alignent, à l'intérieur, de grands réceptifs étincelants, et remplis de mets chauds. Même le passant le plus soucieux ne peut éviter de voir les saucisses grillées, les pommes frites, les petits pois et autres choses non moins appétissantes, qui semblent l'inviter à venir les manger.

Les visiteurs de la Foire des Industries britanniques de 1950 (du 8 au 19 mai, à Earls Court et Olympia, Londres, et à Castle Bromwich, Birmingham) s'intéresseront sûrement aux emballages et découvriront que, pour les produits alimentaires, on a en Grande-Bretagne deux tendances différentes, illustrées par l'exemple de ces deux restaurants: d'une part, l'emballage qui suggère, souvent de façon subtile, que son contenu mérite d'être goûté; d'autre part, l'emballage qui laisse voir son contenu.

LES TECHNIQUES MODERNES

Il y a quelque vingt ans, les boîtes de bonbons et de chocolats étaient toujours entourées de rubans de soie et décorées sur la couvercle, d'une beauté célèbre ou

d'une reine; nous avions alors l'habitude de dire: "Comme c'est joli! Jetons un coup d'oeil à l'intérieur".

Aujourd'hui, les rubans de soie sont passés de mode. Les nouveaux procédés d'impression sur carton ou sur du fer-blanc permettent aux fabricants de nous offrir des boîtes décorées de paysages, de scènes de jardins ou de dessins humoristiques, et d'innombrables autres motifs qui feront dire aux visiteurs de la foire: "Regardons ce qu'il y a à l'intérieur".

Mais il y a aussi beaucoup à dire à l'avantage des emballages qui permettent au client de voir immédiatement le contenu. Les saucisses qui grillaient derrière la vitrine du restaurant m'ont fait penser que les emballages transparents sont une excellente idée.

COMMENT TENTER LE CLIENT

L'emballage des produits alimentaires est d'autant plus important qu'il faut penser à la fois à protéger les marchandises pendant leur transit et à tenter le client. De ce second point de vue, l'emballage deviendra de plus en plus important à mesure que se répandra la coutume des magasins où le client se sert lui-même et paie en sortant; ce procédé représente pour les commerçants une très grosse économie de main-d'œuvre, mais, si l'on y a plus de vendeurs, qui donc "fera l'article" au client? L'emballage seul.

Un grand nombre de maisons de commerce anglaises ont reconnu l'importance de l'emballage dans le succès de la vente, et elles ont fait de gros efforts pour découvrir le genre de paquets qui plait le plus au client. Pour faire leurs enquêtes, elles ont procédé



Costumes printaniers dans deux versions bien différentes. La femme petite et courte de jambes se gardera bien de choisir la jaquette longue mais elle sera tout à son avantage avec le mantelet coupé à la taille qui dégage hanches et jambes. On remarquera aussi la différence très grande qu'il y a dans le boutonage des deux jaquettes; c'est clair que les deux ne conviennent pas à toutes indifféremment.

de façon très simple, en plaçant dans des magasins où le client se sert lui-même la même marchandise, au même prix, mais présentée de façon différente. Les enquêteurs ont remarqué que c'est l'article le mieux emballé qui se vend le plus vite. Ainsi peut-on évaluer avec une précision quasi mathématique les habitudes des clients, et augmenter la vente d'un produit en le mettant dans des paquets dont les dimensions, le dessin, la couleur sont les plus susceptibles de plaire.

Les succès remportés de cette manière permettent de prévoir un déclin marqué de la vente "en vrac".

LES RECHERCHES SCIENTIFIQUES

Dans l'industrie alimentaire de Grande-Bretagne, l'hygiène et la qualité sont continuellement améliorées par des recherches fondamentales qui permettent d'utiliser dans les usines des machines et des matériaux nouveaux. Les machines les plus modernes sont exposées à la foire et les visiteurs ne manqueront pas de remarquer qu'elles sont faites de plus en plus en acier inoxydable, ce qui ne peut qu'augmenter la qualité des produits alimentaires manufacturés.

J'ai fait la même observation dans les usines de produits alimentaires que j'ai visitées en

Les Douleurs ARTHRIQUES et RHUMATISMALES

PEUVENT ETRE SOULAGEES!

Joignez-vous aux milliers de personnes qui ont obtenu, avec DOLCIN, le soulagement des douleurs arthroses causées par l'arthrite et les rhumatismes. Les comprimés DOLCIN sont inoffensifs, non toxiques... ils ne nuisent pas au coeur ni à aucun autre organe. Vous pouvez acheter les comprimés DOLCIN dans n'importe quelle pharmacie. DOLCIN est maintenant vendu en sachets pratiques de trois formats: sachet à 20 comprimés, sachet à 50 comprimés, sachet à 100 comprimés. Achetez un sachet de comprimés DOLCIN aujourd'hui, 100 comprimés, \$2.25; 50 comprimés, \$1.25; sachet à 20 comprimés, \$0.75. Dolein Limited, Toronto 10, Ontario.

Heures d'affaires: du lundi au vendredi, 9 h. 30 à 5 h. 30. Le magasin ferme à 1 heure le samedi.

SPÉCIAL MARDI CHEZ EATON

2500 de crédit Pour votre machine à coudre quand vous achetez, chez EATON, la "Seamstress" électrique!

TENSION DU FIL REGLEE AUTOMATIQUEMENT!

Eaton présente la machine à coudre "Seamstress" à une clientèle toujours plus nombreuse!

Coud également bien sur tissu épais ou mince, qu'importe le fil employé! La tension du fil se règle automatiquement sans aucun effort de votre part! Votre travail se fera plus vite et plus facilement!

- Lumière éclairant directement votre travail.
- Marche avant et arrière.
- Bobinage automatique de la navette, s'arrête lorsque celle-ci est pleine.
- Machine garantie 10 ans, moteur garanti un an.
- Choix de fini noyer ou acajou.

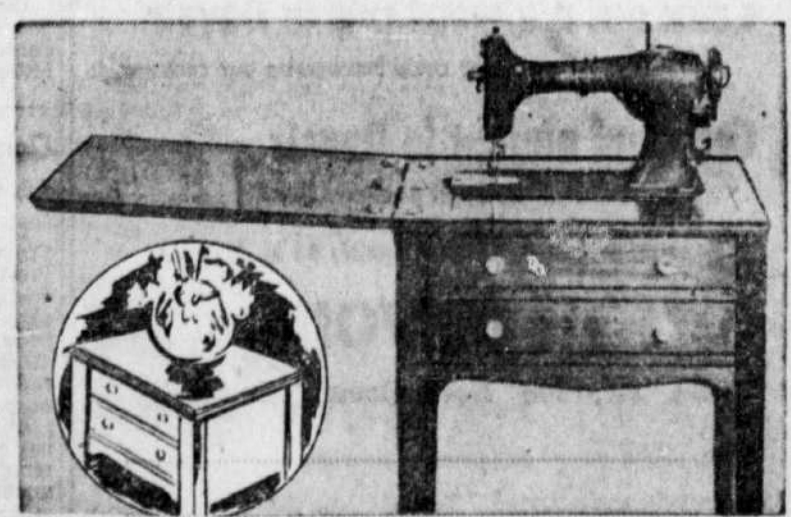
Prix régulier: 209.00

Allocation spéciale sur votre machine actuelle: 25.00. Spécial, mardi, accessoires compris

184.00

Conditions du Plan Budgétaire: Versement initial de 27.60 plus la taxe de vente, solde en 18 paiements mensuels de 9.70. Prix total du Plan Budgétaire, 201.99.

MACHINES A COUDRE, AU SEPTIEME, CHEZ EATON



T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL



Radio-Canada réserve à ses auditeurs un quart d'heure chaque matin. C'est l'émission "Sur nos ondes", dont les animateurs sont Jean-Paul Noret et Jean-Maurice Bailly qui l'on voit sur cette photo. Ils font une dernière révision des notes sur les programmes et des lettres des auditeurs qu'ils devront commenter dans un instant. En plus de fournir des renseignements sur les émissions de Radio-Canada et sur les artistes, ils interviewent une personnalité en vedette. Les postes du réseau français diffusent l'émission "Sur nos ondes" à 10 heures du matin, du lundi au vendredi.

Tramways contre caméras

A l'affiche aujourd'hui: les caméras de l'Office national du film aux prises avec les tramways de Toronto. Et n'allez surtout pas croire qu'il s'agit ici d'un débat oratoire nouveau genre. Non: il n'est pas question de savoir si l'un vaut mieux que l'autre, ou encore lequel des deux l'emportera dans les bonnes grâces de Dieu le Père. Pas du tout.

Mais qu'est-ce alors que cette animosité entre les appareils de l'O.N.F. et le service de transport en commun de la Ville-Reine? Eh bien! voici: les cinéastes de l'O.N.F., sous la direction de Roger Blais, tournaient récemment dans la capitale ontarienne un documentaire sur le choeur féminin que dirige Leslie Bell, les Bell Singers. Le sujet en vaut la peine car "Chante Jeunesse", un autre film du même réalisateur ou ces soixante jeunes chanteuses tiennent la vedette, a été primé il y a quelques mois à la Biennale de Venise.

Pour l'instant, voyons un peu ce qui se passe dans une salle de l'Ontario College of Education... On s'apprête à enregistrer sur disque l'une des pièces que chantent pour la circonstance les Bell Singers. Les jeunes filles sont pleines d'entrain; leur directeur est satisfait et signifie à l'équipe qu'il est temps de commencer à enregistrer: l'ingénieur du son règle ses appareils... Tout est prêt? On commence! Les choses vont pour le mieux pendant quelques secondes quand tout à coup l'ingénieur fait signe d'arrêter. Mais qu'est-ce qui ne va pas? Est-ce que le mécanisme refuse de fonctionner? Pourquoi couper ainsi alors que tout allait si bien?

L'ingénieur court à la fenêtre, l'ouvre et regarde dans la rue quelques étages plus bas. Il est furieux: il gueule à pleins poumons! Et la cause de son émoi, savez-vous ce que c'est? Un pauvre tramway, qui va son petit bonhomme de chemin, en faisant le plus de bruit possible! Le dispositif du son est tellement sensible qu'il enregistre le bruit du tramway en même temps que les voix mélodieuses des Bell Singers.

Comment faire pour supprimer ce tapage? On ne peut tout de même pas changer de salle d'enregistrement, maintenant que tous les appareils sont installés. On ne

peut non plus demander à la compagnie de transport de suspendre le service dans cette artère. Il reste une solution: tourner pendant qu'il ne passe pas de tramways. Un technicien se poste à la fenêtre et prévient l'ingénieur du son chaque fois qu'il voit venir une boîte à tapage. Grâce à cet expédient, on a terminé sans plus l'enregistrement du son.

Mais ce n'est pas là la seule aventure que vécût l'équipe au cours de la réalisation de ce film. D'abord, lorsqu'ils arrivèrent armés et bagages au College of Education, on leur assigna comme studio une classe au troisième étage. Rien qu'un tout petit détail que personne n'avait prévu: l'édifice n'a pas d'ascenseur! En considérant que le plus léger des appareils pèse quelque 75 livres, et le plus lourd pas moins de 750 livres, on imagine aisément quel travail nos cinéastes ont abattu, avec l'aide bienveillante du concierge.

Il y a aussi la fameuse question de l'électricité. La ville de Toronto est alimentée par un courant de 25 cycles, alors que presque partout ailleurs au Canada le courant est de 60 cycles. Il faut utiliser un transformateur, car les appareils ne peuvent fonctionner qu'avec le courant de 60 cycles. Mais c'est là que le transformateur en panne! Il fallut six-sept heures de travail pour le remettre en état.

Malgré toutes ces difficultés, on est parvenu à tourner le métrage de deux films en temps record pour des productions de ce genre: vingt jours. Ainsi est né "Chorale", où les Bell Singers manifestent la diversité de leur art dans cinq pièces de genre très différents. "Le chant de l'écho", du XVIIe siècle italien, est suivi de "Quand j'étais chez mon père", que tout le monde connaît. Un spirituel nègre, "I Couldn't Hear Nobody Pray" est suivi d'une autre chanson populaire, "The Boy that Builds the Boat", qu'on entend dans les villages de pêche de Terre-Neuve. Enfin, dans un arrangement spécial, "Ave Maria", de Schubert.

"Chorale", un concert à l'écran, réalisé récemment par l'Office national du film, est distribué dans les cinémas canadiens, série "Vigie".

Vient de paraître

Quarante ans de combat

Texte des allocutions prononcées au banquet du quarantième anniversaire du DEVOIR.

Le Dr Jean-Baptiste Prince,

M. J.-Emile Boucher,

M. J.-A. Marion,

M. Gérard Filion,

M. Gérard Picard,

M. le chanoine Lionel Groulx,

expriment leurs vœux sur le DEVOIR, les idées qu'il défend, les services qu'il rend à la société.

Ceux qui n'aiment pas le Devoir

liront cette brochure par curiosité

Ceux qui aiment le Devoir

la liront par conviction.

En vente au prix de 10 sous l'unité; \$1 la douzaine

au DEVOIR

434 est, rue Notre-Dame, Montréal

Nom

Rue

Ville..... Prov.....

..... unités douzaines

Gazette artistique

Horire des cinémas

ST-DENIS:

"Par la Fenêtre"

12 h. 35, 7 h. 45, 9 h. 25, 9 h. 45.

"Le Soleil de Minuit"

1 h. 35, 5 h. 35, 9 h. 15.

CINEMA DE PARIS:

"Les Casse-Pieds"

12 h. 10, 2 h. 30, 4 h. 55, 7 h. 30, 9 h. 40.

CHAMPLAIN:

"Féerie à Mexico"

Sam. dim. lun. mar. jeu. et ven.

12 h. 2 h. 20, 4 h. 40, 7 h. 9 h. 30.

PALACE:

"Nancy Goes To Rio"

10 h. 12 h. 20, 2 h. 30, 5 h. 35, 7 h. 35, 9 h. 45.

LOEW'S:

"Ambush"

10 h. 12 h. 20, 2 h. 35, 5 h. 35, 7 h. 35, 9 h. 55.

CAPITOL:

"Cheaper By The Dozen"

10 h. 12 h. 20, 2 h. 45, 5 h. 35, 7 h. 40, 9 h. 55.

FRINCE:

"Wabash Avenue"

10 h. 12 h. 20, 2 h. 35, 5 h. 35, 7 h. 35, 9 h. 55.

IMPERIAL:

"Daughter Of The West"

10 h. 12 h. 20, 2 h. 35, 5 h. 35, 7 h. 35, 9 h. 55.

"Buccaneer's Girl"

11 h. 20, 2 h. 40, 5 h. 45, 7 h. 40, 9 h. 55.

ELECTRA:

"La Taverna du Cheval Rouge"

10 h. 12 h. 20, 2 h. 35, 5 h. 35, 7 h. 35, 9 h. 55.

ORPHEUM:

"The Warden"

10 h. 12 h. 20, 2 h. 35, 5 h. 35, 7 h. 35, 9 h. 55.

"Love Happy"

11 h. 20, 2 h. 40, 5 h. 45, 7 h. 40, 9 h. 55.

Dim.: 12 h. 2 h. 30, 5 h. 35, 7 h. 35, 9 h. 55.

10 h.

Les Beaux-Arts

LES FILMS...

AU LOEW'S

"WABASH AVENUE"

Il n'y a rien de vraiment neuf dans l'ensemble de "Wabash Avenue", film présentement à l'affiche du cinéma Loew's, mais des éléments dont la plupart plaisent sans discussion depuis dix ans au public des "comédies musicales" en couleurs et qui sont assurés d'un nouveau succès, au moins aux guichets.

Nous ne déplorons vraiment qu'une chose. La "race élue" s'est donnée deux des trois principaux rôles et plusieurs des seconds, de sorte qu'à certains moments l'écran en paraît encombré. Passe encore pour les "beaux mâles" avantageux, type Victor Mature; mais quelques-uns des comparses sont décidément trop crépus.

Betty Grable est peut-être encore celle qui joue le mieux des trois plus importants rôles. Elle montre suffisamment de sincérité et de naïveté en certaines scènes pour les faire admettre et son abaissement en scène lui permet de tenir le coup contre de vieux routiers comme Phil Harris et Mature.

Le clou de l'oeuvre est décidément encore la ruée des anti-prohibitionnistes à travers le cabaret-chantant de Harris ainsi que les attitudes de ce brave et aimable pocharde de James Barton.

A. R.

... NOUVEAUX

M. Churchill veut

voir ce film

A la demande de Winston Churchill, une copie du film "Morning Departure", racontant la vie d'un sous-marin et mettant en vedette John Mills, a été expédiée à la maison de l'homme d'Etat avant la présentation au grand public.

L'expo Daudelin au

Comptoir du Livre

Le peintre Charles Daudelin expose une vingtaine de dessins au Comptoir du Livre, (à côté du cinéma St-Denis).

Jusqu'ici, les amateurs d'art le connaissent surtout comme peintre et comme sculpteur. Cette exposition nous révèle Daudelin sous un jour différent, bien qu'on devine dans ses dessins les plus récents une parenté avec sa sculpture, et surtout avec ses marionnettes. La même fantaisie les anime, la même naïveté consciente, la même pureté.

Daudelin est un travailleur solitaire qui échappe à l'arbitraire des écoles, ce qui ne l'empêche pas d'être en rapport très intime avec une réalité merveilleuse, immédiate, simple. Ses dessins en témoignent fortement.

Les oeuvres sont disposées d'une façon aussi agréable qu'attendue dans l'espace réservé au peintre, au Comptoir du Livre.

Les personnes qui se sont rendues au collège St-Laurent, il y a quelques années, et plus récemment à l'Université de Montréal pour voir les oeuvres de Daudelin, ne voudront certainement pas manquer de visiter cette exposition ouverte jusqu'au 25 avril. L'entrée est libre.

Marcel Baril

expose à Paris

PARIS — Le jeune peintre canadien Marcel Baril expose présentement une vingtaine de toiles à la galerie Creuze, 4, avenue de Messine, à Paris. Quelques-unes de ses oeuvres sont tirées de la collection Roger Poirier, de Montréal. Parmi les tableaux exposés, signalons: "La Résurrection de Lazare", "Samson et Dalila", "Georgiana", "Suzanne et les Vieillardes", "Noé", et plusieurs paysages de Saint-Malo.

Réflexions sur le théâtre Lyrique

à propos de la reprise de "LOUISE"

Un article inédit de René DUMESNIL

Le succès triomphal de la récente reprise de Louise à l'Opéra-Comique a dépassé les espoirs les plus optimistes. Certes, on ne doutait pas que l'ouvrage de Gustave Charpentier pût intéresser au bout de cinquante ans le public — ou pour mieux dire, les publics du théâtre — autant qu'au premier soir. Si l'on emploie le pluriel ici, c'est que la clientèle de la seconde scène lyrique de Paris se compose en réalité de deux catégories bien distinctes d'habitants: les uns viennent pour y entendre des oeuvres de qualité tels que Pelléas et Mélisande; les autres y viennent pour applaudir des oeuvres consacrées, dont la valeur musicale n'est pas toujours incontestable, mais qui jouissent de la faveur des vedettes du chant autant que de l'estime des amateurs de l'ut du ténor ou du contre-mi de la soprano coloratura.

Il est certain que ceux-ci sont plus nombreux que ceux-là, et que, pour assurer les recettes, le théâtre est bien obligé de conserver au répertoire des pièces que l'on souhaiterait trouver moins souvent sur l'affiche. Cependant il est un petit nombre de chefs-d'oeuvre dont l'attrait est universel: Carmen en est le type. Et ce sont celles-ci qu'il importe de "rajeunir" intelligemment, comme on vient de le faire pour Manon, en les parant de décors et de costumes en parfait accord avec l'esprit même de l'ouvrage, et en perfectionnant la mise en scène. Il en va du théâtre comme des musées: l'éclairage, la présentation des chefs-d'oeuvre doit faire l'objet de tous les soins du conservateur.

Louise, comme Manon, méritait cette sorte de soins. M. Emmanuel Bondeville avait choisi Maurice Utrillo pour établir les décors de Louise. Entre la partition de Gustave Charpentier et les maquettes d'Utrillo, l'accord est total. C'est la même poésie (que l'on pourrait dire réaliste), c'est la même lumière mélancolique du faubourg parisien, et c'est la même sincérité. L'art des deux maîtres est profondément humain. Sa fraîcheur toute spontanée est celle

des filles du peuple. Rien de plus difficile que de la traduire avec justesse au théâtre dont l'optique fausse si facilement les valeurs. Il y faut un tact tout particulier. Le peintre a trouvé heureusement dans le décorateur Maurice Moulène un précieux collaborateur qui sut donner les trois dimensions aux gouaches et aux aquarelles d'Utrillo sans fausser le moins du monde les rapports de valeurs, sans alourdir le subtil coloris, les ombres transparentes.

L'interprétation instrumentale et vocale a été elle aussi une parfaite réussite. M. Geor Boué a mérité dans le rôle de Louise un des plus grands succès de sa carrière. Et c'est encore le même mot qui revient sous ma plume pour en dire la cause: elle l'a dû à sa sincérité; elle a joué avec un naturel, une simplicité, une émotion qui ont transporté les spectateurs. Et la qualité de la voix de la cantatrice allait de pair avec l'impeccable sûreté de la comédienne. Mêmes éloges à faire de Louis Musy dans le rôle du Père: les scènes du premier et du troisième actes ont été traduites avec des accents d'une vérité déchirante. M. Solange Michel, dans la Mère, n'a pas eu moins de mérite, et il faudrait répéter à son sujet ce que l'on vient de dire de ses deux partenaires. Enfin, M. Edouard Kriff, dans le rôle sacrifié de Julien, a donné au personnage toute sa vraisemblance; mais c'est tous les artistes réunis sur le plateau qu'il faudrait énumérer pour ne commettre aucune injustice, ce sont les chœurs, c'est l'orchestre, c'est surtout M. André Cluytens, son chef, qui ont droit d'être félicités pour la haute tenue d'une représentation dont pas un détail ne pouvait donner prise à la critique. La presse a été unanime (fait bien rare) à constater ce succès, et M. Vincent Auriol, président de la République, a donné à maintes reprises le signal des applaudissements, prolongés en d'interminables ovations au balancier du rideau.

Voici donc l'Opéra-Comique en train de reconquérir le rang qui fut le sien il n'y a pas si long

A L'ECOLE D'OUTREMER

Bach, dans ses oeuvres chorales surtout, est si peu souvent exécuté que l'entendre est devenu une grâce tout à fait particulière. Et si c'est bien exécuté, vous devez y aller de deux actions de grâces, parce que le ciel vous a grandement favorisé ce jour-là... L'exécution qu'on donnait de la Cantate de Pâques, au dernier concert de l'Ecole supérieure d'Outremont, était de qualité certaine. Un bon chœur: d'excellentes voix féminines, un puissant corps de basse et des ténors un peu faibles, mais à tout prendre convenables. Un directeur bien au fait de sa musique: M. Roger Filiatrault, titulaire de la classe de chant à l'Ecole. La musique s'est déroulée bien claire et bien ordonnée, affirmant cette santé spirituelle et cette plénitude musicale qui font de Bach la fois le plus humain et le plus musicien des musiciens. Au piano, Mlle Thérèse Lacombe a réussi à évoquer l'orchestre, ce qui était bien la chose la moins facile.

L'autre partie du programme était confiée à un jeune soprano déjà bien connu du public, Mlle Marie-Germaine Leblanc. J'imagine que le premier air de Constant, de l'Enlèvement au Sérail (Mozart), doit être terriblement difficile; il en a paru dans l'exécution de Mlle Leblanc, au registre aigu surtout dont les notes paraissent légèrement forcées. Mais aussi quelle pureté de chant, quel sens de la mélodie et du climat mozartien! C'est une voix toute faite pour chanter Mozart, que celle de Marie-Germaine Leblanc: fraîche, délicate, suffisamment souple, fidèle aux moindres incurvations du texte. Qu'une technique parfaite s'y ajoute seulement.

Deux chansons modernes françaises, Mandoline de Debussy et l'Air de l'enfant, de Ravel, ont été tout de suite exécutées avec une pureté de chant, quel que soit le caractère de l'oeuvre.

Pour chanter Chère nuit, la voix de Mlle Leblanc n'avait peut-être pas toute la densité qu'il fallait, mais le sentiment y était. Enfin l'air trop célèbre Je suis Titania, de Mignon, a révélé une colorature de très grande habileté.

G. M.

LE "CURE DE VILLAGE" A L'HONNEUR

TORONTO — "Le Curé de Village", un film de la Québec Productions, a mérité le trophée de la Canadian Film. C'est ce qu'a annoncé en fin de semaine M. J. R. Kidd, directeur de la Canadian Film Awards. "Terre de Catin", un court métrage de l'O.N.F., a mérité le prix du meilleur documentaire pour la qualité de la photographie. "Summer for the Kids", une autre production de l'O.N.F., a mérité une mention.

Dans le domaine des films commerciaux, "Science at Your Service" a donné le pion à "Zéro de Conduite", une production de Craple Films.

"Family Circles" a mérité un premier prix ainsi que "Mouvement perpétuel", de Claude Jutra.



Victor Mature et Betty Grable, le couple de "Wabash Ave.", que le cinéma Loew's présente cette semaine.

"LES DERNIERS JOURS DE POMPEI" un film prodigieux, spectaculaire

On sait qu'en 63 avant Jésus-Christ, un violent tremblement de terre avait détruit le premier avertissement aux insoucients Poméens, mais, bien vite remis de leur frayeur, ceux-ci ne songèrent qu'à réparer les dégâts causés à leurs édifices sans plus se soucier d'un nouveau réveil de leur terrible voisin, le Vésuve.

Le caractère des habitants ne saurait être mieux rendu que par ces quelques lignes extraites du livre passionnant écrit par le professeur Amedeo Maiuri, directeur du Musée de Naples et des fouilles de Pompéi et d'Herculanium.

"Alors que les citoyens se réveillent à nous, dans le caractère de leurs maisons, dans les programmes électoraux et dans les travaux des constructions citadines, et parfois même se présentent chez eux avec leur portrait réel, la foule anonyme des marchands, des affranchis, des esclaves qui encombrant la ville, nous a laissés aussi ses souvenirs inoubliables, sur les murs des maisons, dans les ambulances du théâtre, dans les carrefours, dans les chambres des courtisanes, sur les murs grossièrement crépis de la taverne.

"La vie en plein air d'une ville du midi, l'esprit vif, joyeux et sereinement railleur de ses habitants, semblent être passés dans les dessins et les inscriptions murales; des notes de comptes et des dates mémorables, des vers du poète préféré, des devoirs d'école et des leçons à peine apprises, gravées, pleines de belles fautes de grammaire, sur le mur avec la pointe subtile d'un stylet, de grotesques dessins d'enfants et des caricatures piquantes, des défis insolents à un rival d'abord et après s'être battu avec lui, des injures sanglantes et obscènes, de tendres appels d'amour, des recommandations et des menaces, enfin l'admiration spontanée, enthousiaste, criée à la rue, à une jolie femme, au gladiateur victorieux ou valeureux, à un mime habile acclamé par le parterre comble du théâtre."

On conçoit que les écrivains aient été tentés par la fin dramatique de Pompéi car il était relativement facile de faire revivre des êtres dont la vie quotidienne, grâce aux vestiges découverts, renaissait au fur et à mesure que le soleil pénétrait dans l'atrium ou les pièces des maisons désertées de leur hôte de cendres.

Aujourd'hui le cinéma tente d'animer les ombres des orgueilleux citadins qui, certain jour de l'an 79, virent avec épouvante le destin anéantir en quelques heures, le patient labeur des générations successives qui n'avaient du



Les Rangers ont été blanchis - Le Canadien battu à Toronto

Le Déroit a pris le devant en gagnant 4-0, samedi soir

Les hommes de Tommy Ivan ont gagné la troisième partie de la série finale de la coupe Stanley — Harry Lumley en évidence — Aux prises demain soir

Toronto, 17. — Les Rangers de Lynn Patrick, qui avaient réussi à égaliser les chances dans la série finale de la coupe Stanley, en remportant jeudi soir dernier sur les champions de Tommy Ivan, ont dû baisser pavillon samedi soir, alors que se disputait la troisième partie de la classique annuelle du hockey professionnel, car Harry Lumley, cerbère du Déroit, était en grande forme et il a écarté tous les coups dirigés vers ses filets et il a réussi à infliger un blanchissage aux représentants du Madison Square Garden, qui ont établi leurs quartiers généraux dans la Ville Reine pour cette série finale.

Les protégés de Tommy Ivan ont triomphé des New-Yorkais samedi, par le compte de 4 à 0, et comme la prochaine partie de cette classique aura lieu à l'Olympia demain soir, les Ailes Rouges sont gros favoris pour enregistrer une autre victoire et prendre une avance assez confortable pour espérer remporter la fameuse trophée et s'assurer la possession de la coupe, emblème du championnat mondial du hockey.

Lors de la première joute disputée à Déroit, les salariés du président James Norris avaient été vainqueurs par 4 à 1 mais, jeudi dernier au Maple Leaf Garden, les Rangers avaient pris leur revanche en l'emportant par 3 à 1; mais samedi les rôles ont été renversés et les champions de la Ligue Nationale du président Clarence Campbell se sont affirmés supérieurs à leurs rivaux et ont décroché la palme par 4 à 0, et ils mènent maintenant par deux gains contre un seul échec.

Lumley, qui fut une sensation au cours de la saison régulière, s'est de nouveau affirmé samedi, et il doit être considéré comme l'un des meilleurs gardiens de buts du circuit professionnel. Il a fait

des arrêts de toute beauté, mais dans certains cas, il a été favorisé par la chance et aucun joueur des Rangers n'est parvenu à le déjouer. La défense du Déroit s'est également montrée fort solide et plusieurs attaques des New-Yorkais furent brisées au moment où les spectateurs croyaient en la possibilité d'un point. Jack Stewart et Leo Reise ont été merveilleux à la ligne bleue des Ailes Rouges, et ils ont contribué à la défaite des Rangers pendant que sur l'attaque Sid Abel, George Gee, Gerry Couture et Marty Pavelich ont été les plus effectifs et ce furent ces derniers qui parvinrent à déjouer Chuck Rayner pour les quatre points des vainqueurs.

Du côté des New-Yorkais, Edgar Laprade, Buddy O'Connor et Lund ont été les plus menaçants sur l'attaque mais tous leurs efforts furent vains, car la défense du Déroit était solide comme un mur et Lumley ne laissait rien passer. Plusieurs belles chances ont été ratées par les New-Yorkais car leurs lancers furent erratiques.

Le Déroit prit une avance de deux points à la première manche puis ils ajoutèrent un autre point à la deuxième période pour finalement enregistrer leur quatrième et dernier but à la reprise finale.

La joute fut exempte de rudesse et l'arbitre Bill Chadwick eut la tâche facile. Treize punitions furent infligées mais toutes pour des infractions mineures.

COMPOSITION DES EQUIPES:
Composition des équipes:
DÉROIT — Buts: Lumley; défenses: Stewart et Reise; centre: Abel; avants: Carveth et Lindsay; substituts: Kelly, Dewberry, Gee, Peters, Pavelich, McFadden, Couture, Fogelin, McKay et Pronovost.
RANGERS — Buts: Rayner; défenses: Stanley et Egan; centre: Raleigh; avants: Slowinski et Lund; substituts: Edolli, Shero, O'Connor, LaPrade, Mickoski, Fisher, McLeod, Lanien, Kaleta, Lewick, Gordon, Lamirande.
Arbitre: Bill Chadwick; juges des lignes: Hugh McLean et Sam Babcock.

SOMMAIRE

Première période
1-Déroit: Couture (Kelly) 14.14
2-Déroit: Gee (Dewberry) 19.08
Punitions: Stewart, Gordon, Kyle, Dewberry, Stanley et Kyle.
Deuxième période
3-Déroit: Abel 19.16
Punitions: Reise et McFadden.
Troisième période
4-Déroit: Pavelich (Kelly) 16.55
Punitions: Stewart, Slowinski, Kyle, Dewberry et Stewart.

LES PARTIES

SAMEDI

Éliminatoires coupe Allan
Finale de l'Ouest:
Calgary 11, Fort Frances 0.
(Calgary mène 1-0 série finale de trois de cinq).

Éliminatoires coupe Memorial
Finale de l'Est:
Guelph 7, Canadien 2.
(Canadien mène 2-1 série de quatre de sept).
Finale de l'Ouest:
Port-Arthur 6, Regina 3.
(Série de quatre de sept. Égale à 1-1).

Éliminatoires coupe Stanley
Déroit 4, Rangers 0.
(Déroit mène 2-1 série finale de quatre de sept).

AUJOURD'HUI

Éliminatoires coupe Allan
Finale de l'Est:
Sherbrooke à Toronto.
(Toronto mène 2-0 série de quatre de sept).
Finale de l'Ouest:
Calgary vs Fort Frances (à Edmonton).
(Calgary mène 1-0 série de trois de cinq).

Les Dodgers sont défaits

Ils perdent 4 à 2 contre les Yankees dans une joute hors concours

New-York, 17. — Cliff Mapes, Yogi Berra et Joe Di Maggio ont frappé pour le circuit hier, alors que les Yankees de New-York ont défaits les Dodgers de Brooklyn au compte de 4 à 2, pour ainsi remporter leur 2e victoire consécutive sur les Dodgers, devant plus de 25,925 personnes.

Les Yankees comptèrent deux points durant les deux premières manches, mais les Dodgers égalèrent le compte à la 3e, alors que Bob Morgan et Bruce Edwards complétèrent sur des coups sûrs de Reese et Shuba. Dan Bankhead qui remplaça Joe Hatten à la 4e manche, accorda des circuits à Berra dans la 6e et à Di Maggio à la 8e.

Joe Di Maggio qui a obtenu deux coups sûrs et un circuit, est présentement le meilleur frappeur des Yankees avec une moyenne de .403 depuis le début de l'entraînement.

BROOKLYN AB P C S R A
Reese, ac 3 0 1 1 3
Shuba, cg 4 0 1 1 4
Russell, c 4 0 2 1 0
Robinson, 2b 4 0 0 4 3
Furillo, cd 4 0 1 0 0
Hodges, 1b 4 0 1 9 0
Morgan, 3b 4 1 1 3 0
Edwards, r 3 1 1 2 3
Hatten, 1 0 0 0 0 1
Zabelard, 1 0 0 0 0 0
Bankhead, 1 1 0 0 0 0
Totaux 32 2 8 23 12

NEW-YORK AB P C S R A
Rizzuto, ac 4 1 1 1 3
Woodling, cg 4 0 0 4 0
Collins, 1b 4 0 1 6 0
DiMaggio, cg 4 1 3 1 0
Berra, r 2 1 1 6 2
Silvera, r 1 0 0 3 0
Brown, 3b 3 0 0 0 1
Mapes, cd 3 1 2 3 0
Stinson, 2b 2 0 0 3 1
Porterfield, 1 2 0 0 2
Sanford, 1 0 0 0 0 0
Page, 1 0 0 0 0 0
Totaux 29 4 8 27 8

xFrappa pour Hatten à la 5e.

Brooklyn 002000000—2
New-York 11000101x—4

Sommaire:
Points produits par Berra (2), Mapes, Edwards, Shuba, Di Maggio. Deux-but: Morgan et Hodges. Circuits: Mapes, Berra et Di Maggio. Sacrifices: Hatten et Sanford. Laissés sur les buts: Brooklyn 5, New-York 4. Buts sur balles: Porterfield 1, Hatten 1, Bankhead 1. Retirés au bâton: Porterfield 3, Sanford 4, Hatten 1, Bankhead 1. Mauvais lancer: Porterfield. Lancer gagnant: Sanford. Lanceur perdant: Bankhead. Arbitres: Donnelly, Goetz et Rommel. Temps: 2:13. Assistance: 25,925.

10e séance de Golden Gloves

Le 10e tournoi éliminatoire des Golden Gloves 1950 sera présenté, ce soir, au spacieux gymnase du club athlétique Neighbourhood House, situé au No 440 rue Clark près de l'avenue Mont-Royal. Onze rencontres, dont dix de la classe novice, seront disputées.

Le seul combat de la classe ouverte met aux prises Pierre Laumon, un mi-moyen des Grenadiers Guards, et Wm. Durant, du club athlétique 79e batterie. Durant est un solide coéquipier.

Dans un combat de la classe 112 livres, Roger Martel, Drummondville, disputera la victoire à Claude Cournoyer, du club athlétique Square. Une rencontre enlève est prévue chez les 126 livres, entre Dan Williams, du University Settlement, et Bernard Rosenberg du Y.M.H.A.

Voici le programme: classe novice — 3 rounds.
112 lbs: Roger Martel, Drummondville, Qué. vs Claude Cournoyer, Square A.C.
126 lbs: Marcel Brunet, C.P.R. A.A. vs Jacques Daoust, Chambré A.C.; Dan Williams, University Settlement vs Bernard Rosenberg, Y.M.H.A.; Freddie Deegan, Can. Grenadiers Guards vs Joe Wroblewski, 79th Battery.

135 lbs: Victor Owen, C.P.R.A. A. vs Sam Lowsky, Neighbourhood House; Wm Kelly, Lions Boys Club vs John Smith, Happy Days Boys Club; John Juremick, Square A.C. vs Sid Lutwak, Neighbourhood House.
147 lbs: Mike Barnes, 79th Battery vs Ruggles Berrier, Central Y.; Mike Didick, Can. Grenadiers Guards vs Martin Onroy, Griffintown Boys Club.
166 lbs: Paul-Henri Beaupré, Paestrie Nationale vs Emile Leacock, Uni. Sett.

Classe ouverte — 5 rounds
147 lbs: Pierre Laumon, Can. Grenadiers Guards vs Wm Durant, 79th Battery.

Les Marlboros gros favoris
Toronto, 17. — Les Marlboros de Toronto tenteront de remporter leur troisième victoire consécutive sur le St-François de Sherbrooke, ce soir, au Garden de Toronto, dans la finale de l'Est de quatre de sept des éliminatoires de la coupe Allan.

Les Marlboros ont causé une surprise en gagnant la première joute par 7 à 4 à Sherbrooke et la deuxième par 3 à 1 à Toronto, vendredi dernier.

Joe Prineau, pilote des Marlbo-

Le champion mondial des noirs au Forum mercredi

Deux champions du monde seront à l'œuvre dans deux différents combats au cours de la soirée de lutte que présentera le promoteur Eddie Quinn au Forum, mercredi soir prochain. On sait déjà que la grande finale de 2 de 3 opposera pour la couronne mondiale le détenteur du titre Yukon Eric, de Fairbanks, Alaska, et Bob Wagner, le prétendant.

Mais la semi-finale dévoilera un autre champion mondial qui en sera à sa première apparition dans la métropole. En effet, Seelie Samara, un nègre, qui détient le championnat poids-lourd de sa race, a consenti à venir rencontrer le colosse bien connu des amateurs locaux, Wee Willie Davis. Cette semi-finale devrait fournir une action soutenue tout autant que la rencontre principale.

Samara a déjà combattu contre Yvon Robert à Toronto et notre vedette locale ne se cache pas pour dire que le noir lui a donné du fil à retordre, tout spécialement avec son fameux coup de béliet, qui se compare favorablement à celui de l'immortel Gus Sonnenberg. On dit que Samara est doué d'une grande force et que son crâne peut résister aux plus durs coups; fort de cet avantage physique, le champion de l'Afrique, qui est originaire du Sénégal, se plaît à foncer à fond de train sur son adversaire, tête baissée. Cette nouvelle tactique possède un grand effet quand elle est bien appliquée car elle peut presque projeter la victime de ce puissant coup en dehors des câbles; c'est un nouveau moyen de

détruire la capacité de résistance de son rival. Wee Willie Davis, toutefois, n'en est pas à ses premières armes et il sera intéressant de le voir résister à ses attaques. La finale de mercredi soir s'annonce comme l'une des plus violentes jamais présentées dans l'enceinte du Forum depuis un certain temps. Bob Wagner, qui n'a que du dépit pour le champion Eric, continue d'accabler "l'homme des glaces" d'un torrent d'injures. Il l'appelle un "faux", qui, après lui, n'a même pas les qualités d'un gladiateur. La seule raison qu'il voit à ses succès, c'est l'inertie de ses adversaires précédents qui n'auraient pas eu la bonne façon de s'y prendre. "Ils ont voulu aller trop doucement avec lui et ils se sont fait prendre au piège", dit Wagner. "Mais ce sera différent avec moi, car je ne le ménagerai pas et je m'empresse de le mettre à sa place dès le début des hostilités."

Yukon Eric demeure toujours le même, inflexible, insouciant, comme le roc de Gibraltar qui se moque des vagues puissantes qui l'attaquent incessamment. Le seul comédien qu'il a daigné faire au sujet des remarques désobligeantes de Wagner, ce fut de déclarer: "Pour moi, il n'est qu'un autre lutteur et une autre victime facile."

Deux nouveaux venus figurèrent dans l'une des préliminaires. Ce sont deux lutteurs dont on dit beaucoup de bien dans les cercles de la lutte: Dave Dutton et Barney Bernard. Le programme sera complété aujourd'hui avec la signature d'un autre combat.

L'ouverture de la saison
Les ligues majeures de baseball feront demain après-midi l'inauguration officielle de la saison 1950 et les fervents du sport national et américain se porteront nombreux aux différents terrains où les parties se joueront.

Dans la ligue Nationale, les Braves joueront à New-York contre les Giants de Léo Durocher, tandis que les Dodgers de Brooklyn se rendront à Philadelphie pour disputer la victoire aux Phillies. Les autres joutes seront les suivantes: Chicago à Cincinnati et Pittsburgh à St-Louis.

Dans l'Amérique, le Cleveland recevra la visite des Tigres de Déroit pendant que les Yankees seront les rivaux des Red Sox de Boston sur le terrain de ces derniers et cette joute suscite un intérêt tout particulier. Le St-Louis visitera le Chicago et les Athletics iront à Washington.

JOUTES D'HIER

A Cleveland:
New-York (N) 000001000—1 5 1
Cleveland 001000001—2 9 6
Hartung, Kennedy, Maglie et Westrum, Calderon; Feller, Flores et Hegan, Murray.

A Chicago:
Chicago (A) 000000200—2 7 2
Chicago (N) 21300010x—7 8 2
Gumpert, Pierce, Aloma et Salkeld; Rush, Voiselle et Owen.
2ème partie:
Chicago (A) 0201010—4 11 0
Chicago (N) 3001001—5 6 2
Holcombe, Cain, Connelly et Ma; Klippstein, Leonard et Sawatski.

A Boston:
Boston (N) 000000100—1 4 0
Boston (A) 000000003—3 4 0
Antonelli, E. Johnson, C. Randall; McDermott, Masterson, Stobbs, Papp et Batts.

A Louisville:
Déroit (A) 103000000—4 12 0
Louisville (A) 02005001x—8 10 0
Newhouse, Calvert, Trucks, Grisson et Robinson; Nixon, Coleman et Martin.

A Washington:
Pittsburgh 000000001010—2 6 3
Washington 000001000011—3 8 2
Chambers, Gregg, Werle, Gumpert et McCullough, Fitzgerald; Nagy, Weil, eParce et Grasso.

A Philadelphie:
Philadelphie A 000000110—2 8 0
Philadelphie N 21003300x—11 12 1
Kellner, Klianman, Byrd et Tipton; Astroth; Simmons, Miller et Silvestri.

A Richmond, Va.
Syracuse (I) 024004100—11 11 1
Richmond 000100000—1 4 3
Byerly, Prendergast et Hayworth; Burmeister; Zoldak, Thornton, Mokecko et Claypool.

A Winston, Salem:
Rochester 301000200—6 9 1
Winston (A) 000102100—4 8 1
Reeder, Wild et Wilber; Peterson, Mizell et Osten.

ros, n'a pas osé prédire une victoire assurée de son club. "Le Sherbrooke n'est pas encore battu", s'est contenté de répondre Primeau alors qu'on le questionnait sur le sujet. L'autout principal des Marlboros a été la rapidité, jusqu'ici. Si les joueurs du Sherbrooke, plus lourds que leurs adversaires, parviennent à ralentir Danny Leswicki et George Armstrong surtout, le Sherbrooke pourrait fort bien remonter la côte. Le vainqueur de cette série rencontrera dans la grande finale le gagnant de la finale de l'Ouest, qui met aux prises les clubs Canadien de Fort Frances et Stampede de Calgary.

Alexander gagne le marathon
St-Hyacinthe, 17. — Jack Alexander, étoile coureur de marathon du club de piste et pelouse Montréal, a remporté le marathon provincial de dix milles à St-Hyacinthe samedi. Alexander, âgé de 23 ans, a parcouru la distance en un temps de 56:18 minutes. Trente-cinq coureurs ont pris le départ et 32 ont terminé. La course a été enlevée au possible, cinq coureurs se suivant de très près à l'arrivée.

Jack Conway a capturé la deuxième place en un temps de 56:20 minutes; Gérard Côté de St-Hyacinthe, troisième avec un temps de 56:22 minutes; Lloyd Evans de Montréal quatrième avec un temps de 56:24 minutes et Lucien Jolin, cinquième avec un temps de 56:25 minutes.

Le Montréal est défait

Les Royaux ont été impuissants contre les Orioles de Baltimore hier et ont perdu 3 à 0

Baltimore, 17. — Les Royaux de Montréal, sous la direction du nouveau pilote Walter Alston, ont subi un échec hier alors qu'ils en venaient aux prises avec les Orioles de Baltimore dans une joute hors concours et c'est par le compte de 3 à 0 que les représentants de la métropole canadienne ont été défaits.

Le lanceur Irv Medlinger a tenu le Montréal à cinq maigres coups sûrs et Woyt, ancien porte-couleurs des Royaux, a fait excellente figure au bâton en frappant trois fois en lieu sûr en autant d'apparitions au marbre.

Les lanceurs Lown, Lee et Milliken ont officié au monticule pour le club montréalais et ils ont donné sept coups sûrs à leurs adversaires.

Le receveur Al Unser, des Orioles, a frappé le seul coup de circuit de la partie alors que Russ Kerns était sur les buts.

BALTIMORE AB P C S R A
Woyt, cc 3 1 3 2 0
Young, 2b 3 0 0 0 0
Byam, 1b 2 0 1 4 1
Barna, cd 1 0 0 0 0
Moore, cg 3 0 0 1 0
Kerns, 3b 4 1 1 0 0
Pellagrini, ac 2 0 1 2 2
Unser, r 2 1 1 6 0
Medlinger, 1 4 0 0 1 0
Chiocki, 2b 0 0 0 1 1
Dunlap, cg 1 0 0 0 0
Dyck, cd 0 0 0 0 0
Totaux 28 3 7 27 3

MONTREAL AB P C S R A
Gionfriddo, cg 2 0 0 0 0
Cimoli, cg 2 0 0 2 0
Thomson, cc 4 0 1 0 0
Fiala, 2b 3 0 0 3 3
Connors, 1b 4 0 1 12 2
Phillips, ac 4 0 1 1 2
Schmees, cd 4 0 2 1 0
Rogers, 3b 4 0 0 2 2
Atwell, r 1 0 0 2 0
C. Thompson, r 1 0 0 0 0
Lown, 1 1 0 0 1 2
Lee, 1 1 0 0 2 1
Milliken, 1 1 0 0 0 0
Totaux 32 0 5 24 13

Montréal 000000000—0
Baltimore 10020000x—3

Sommaire:
Erreur: Unser. Points produits par Byam et Unser (2). Deux-but: Phillips. Circuit: Unser. Sacrifices: Pellagrini, Chiocki et Byam. Doubles-jeux: Fiala à Connors; Lown à Phillips à Connors; Phillips à Fiala à Connors. Laissés sur les buts: Montréal 7, Baltimore 9. Buts sur balles: Lown 5, Medlinger 2, Lee 1, Milliken 1. Retirés au bâton: Medlinger 16, Lown 1, Lee 1. Balles: Lown, Medlinger (2), Lee. Lanceur perdant: Lown. Arbitres: Linsalata, Napp et Froese. Temps: 2:04. Assistance: 7,307.

Les Browns prirent une avance d'un point à la 2e manche, mais les Cardinals égalèrent à la 3e manche suivante. Le club de la ligue Nationale prit une avance de deux points à la 4e manche, avant qu'il conserva jusqu'à la 9e manche, alors que les Browns égalèrent le compte, mais Rice donna cependant la victoire à son club par son coup de circuit.

ST-LOUIS (A) AB P C S R A
Upton, ac 2 1 0 1 3
Gustine, 3b 3 1 0 2 1
Slevens, cc 3 0 0 5 0
Kokos, cg 3 1 0 1 0
Lenhardt, 1b 3 1 1 8 1
xDe Mars 0 0 0 0 0
Arft, 1b 0 0 0 0 0
Wood, cd 4 0 1 1 0
Lollar, r 4 0 1 2 0
Friend, 2b 3 0 0 4 3
Ostrowski, 1 2 0 0 1 0
xxColeman 1 0 0 0 0
Schacht, 1 0 0 0 0 0
Totaux 29 4 3 25 8

xxCourt pour Lenhardt à la 9e.

xxFrappa pour Ostrowski à la 9e.

ST-LOUIS (N) AB P C S R A
Diering, cc 4 0 1 2 0
Schoendienst, 2b 4 0 0 1 3
Musial, cd 0 1 3 0 0
Kazak, 3b 4 1 2 1 0
Slaughter, cg 4 0 1 3 0
Bilko, 1b 4 1 1 9 0
Miller, ac 4 1 1 2 4
Rice, r 4 2 3 6 0
Lanier, 1 3 0 0 0 2
Deal, 1 0 0 0 0 0
Hearn, 1 0 0 0 0 0
Totaux 35 5 10 27 9

St-Louis (A) 010000003—4
St-Louis (N) 001200101—5

Sommaire:
Erreur: Kazak. Points produits par Lollar, Diering, Slevens, Lenhardt, Wood et Rice (4). Deux-but: Miller et Musial. Circuits: Rice (2). Doubles-jeux: Lanier à Miller à Bilko; Schoendienst à Miller à Bilko; Gustine à Friend à Lenhardt. Laissés sur les buts: St-Louis Browns 3, St-Louis Cardinals 5. Buts sur balles: Lanier 2, Deal 3, Balles: Lanier et Deal. Arbitres: Warneke et Honochick. Lanceur gagnant: Hearn; lanceur perdant: Schacht. Temps: 1:54.

Le Tricolore de Sam Pollock a perdu aux mains du Guelph

Les Biltmores, grâce à la belle tenue de Andy Bathgate, ont triomphé du club Montréal par 7 à 2, samedi après-midi, dans la Ville Reine

Toronto, 17. — Les Biltmores de Guelph se sont réveillés de sérieux aspirants au championnat junior du Canada samedi dernier lorsque, au cours de l'après-midi, les champions de l'Ontario ont vaincu le Canadien par le compte de 7 à 2 dans la troisième joute de la série pour le championnat junior de l'est du Canada.

La joute de samedi fut la plus rude de la série et les arbitres Morrison et Munday ont infligé 21 punitions, dont 14 aux joueurs du Canadien et l'instructeur du Tricolore, Sam Pollock, n'a guère goûté l'une des décisions de Morrison et lança une rondelle dans la direction de l'officiel et ce geste a valu l'expulsion de l'instructeur du Bleu Blanc Rouge.

Lors des deux premières joutes au Forum de Montréal il était apparemment que les joueurs de Guelph cherchaient à faire perdre la tête au Canadien par une dure mise en échec mais les joueurs du Tricolore ne se laisseront pas prendre au piège. Samedi ce fut une autre chose. La rudesse des Biltmores devint plus apparente et les joueurs de Sam Pollock répondirent aux provocations des gars de l'Ontario et cela a coûté la partie aux montréalais.

Les punitions ont joué un grand rôle dans cette rencontre mais il faut reconnaître que le Canadien n'a pas évolué avec autant de brio que lors des deux premières joutes (tandis que les Biltmores ont affiché une meilleure tenue et le Guelph méritait de l'emporter samedi).

La cause du Canadien n'est pas désespérée car le Tricolore mène dans cette série par deux victoires contre une seule défaite et les champions du Québec promettent de se reprendre lors de la quatrième joute qui aura lieu au Maple Leaf Garden demain soir.

Après la joute, Frank Dillo, registraire de la Q.A.H.A. a enregistré un protêt auprès de la C.A.H.A. sous le prétexte que les Biltmores alignaient trois joueurs importés.

Les importés du Guelph sont: Gérard Thibierge de St-Hyacinthe, Andy Bathgate et le gardien de buts Hicks. L'on sait que les clubs juniors n'ont droit qu'à deux importés. Cela paraît donc très mal pour le Guelph. Durant la dernière saison régulière, les Spitfires de Windsor de la ligue Junior de l'Ontario ont perdu 24 points parce qu'ils alignaient cinq "importés".

Si le Guelph est trouvé coupable, il sera automatiquement éliminé. Un vote sera pris à cette fin. L'on doute fort que la C.A.H.A. prenne

une telle décision, car elle enrichit présentement ses coffres avec les poutres de la présente série semi-finale pour le championnat junior de l'est du Canada.

Si la C.A.H.A. décidait de sévir contre les champions de l'Ontario, le Canadien serait immédiatement opposé aux champions de l'Ouest dans la série finale.

Une rumeur circule également à l'effet que le club d'Alfie Pike alignerait un joueur trop âgé pour évoluer chez les juniors. Il s'agit de Bill Brklach. Aucune plainte officielle n'a toutefois été encore portée à cet effet, mais on peut s'attendre à ce que la Q.A.H.A. se plaigne auprès de la C.A.H.A., sur tout si cette dernière organisation refuse de sévir contre les trois importés. On peut donc s'attendre à de gros développements d'ici la fin de la semaine.

Canadien — Buts: Morrisette; défenses: Roche, Dawson; centre: Gould; ailes: Moore, Rose; subs.: Hollingworth, McCready, Rochford, Conway, Nadon, English, Marshall, Sinnott.

Guelph — Buts: Hicks; défenses: Brklach, Howell; centre: Oberholtzer; ailes: Guidolin, Konecny; subs.: Clune, A. Bathgate, F. Bathgate, Dickenson, Plumb, Bellinger, Kulik, Ashley.

Arbitres: Sibby Munday, Montréal; Bill Morrison, Oshawa.

PREMIERE PERIODE

1-Guelph: Ashley 9.21
2-Guelph: Kulik 14.16
3-Canadien: McCready 19.48
Punitions: Moore, Roche, Plumb, (2), Dawson, Conway, Gould, Konecny.

DEUXIEME PERIODE

4-Guelph: A. Bathgate 4.10
(F. Bathgate, Clune)
5-Guelph: A. Bathgate 6.45
(Brklach)
Punitions: Bellingier, Oberholtzer, Nadon (2), Brklach, Sinnott, Moore.

TROISIEME PERIODE

6-Canadien: Nadon 8.15
(Moore, Roche)
7-Guelph: A. Bathgate 16.15
(Kulik)
8-Guelph: Kulik 17.00
(A. Bathgate)
9-Guelph: F. Bathgate 17.09
(Kulik, A. Bathgate)
Punitions: Roche, Conway (mineure et mauvaise conduite), Ashley (2), Howell, Moore, Guidolin, Hollingworth (mauvaise conduite), Sinnott.

Au jeu!

RADIO-BASEBALL

Dow

vous ramène
Michel Normandin et ses reportages
des joutes des ROYAUX
à l'étranger



Commençant jeudi 20 avril
Poste
CHLP-1410 kc

BRASSERIE DOW

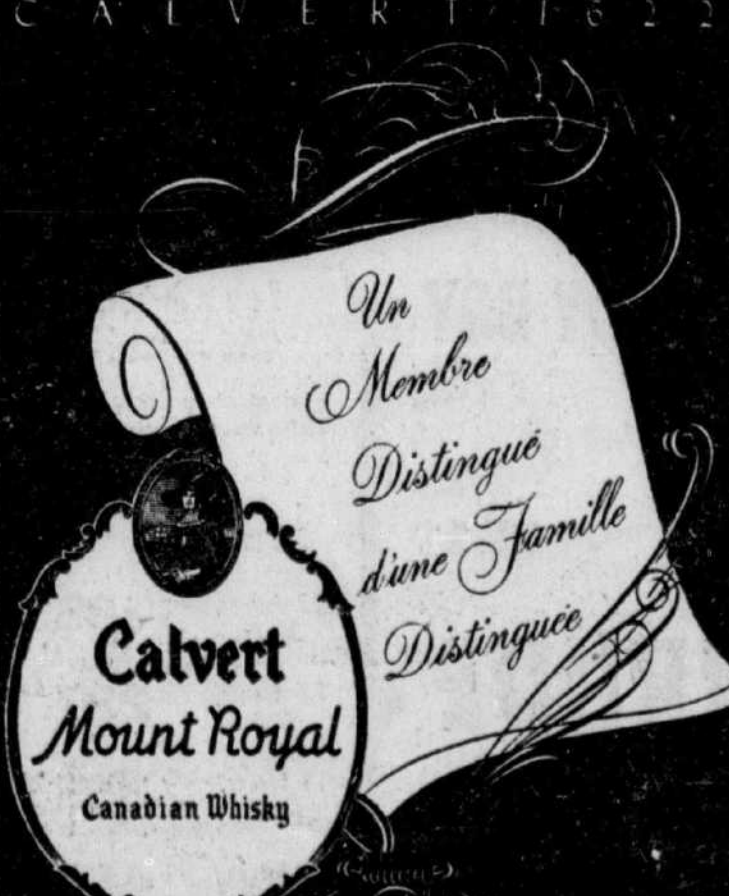
VÉRITABLE ENVELOPPE DE HAVANE



BOSTON
seulement 10¢
TAKES COMPRIS

UN PRODUIT DE S. HOUDI & GROTHE LITE

Un Membre Distingué d'une Famille Distinguée



Calvert Mount Royal
Canadian Whisky

CALVERT DISTILLERS (CANADA) LIMITED



A LA MEMOIRE D'UN GRAND PECHEUR ET PRESIDENT — C'est à la baie McGregor, dans l'île Manitoulin, sur le lac Huron, que le défunt président Franklin D. Roosevelt des États-Unis s'était rendu pour sa dernière excursion de pêche. Le chef de la tribu indienne Ojibway, qui lui avait alors servi de guide, Bill McGregor, contemple ici avec sa fille une plaque apposée au cinquième anniversaire de la mort du grand chef d'Etat, sur un roc près duquel il avait "campé" pour la dernière fois. M. Roosevelt avait tenu à faire un détour par cet endroit avant de se rendre à la seconde des célèbres "conférences de Québec". (Cliché C.P.)

PLUS DE CENT MILLE EXAMENS DE CONTACTS ET CAS SUSPECTS DE MALADIES INFECTIEUSES

Funérailles de Mme R. Gatien

C'est au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qu'ont eu lieu récemment les funérailles de Gabrielle Miller, épouse du docteur Romuald Gatien, décédée à l'âge de 51 ans.

Outre son époux la défunte laisse dans le deuil ses trois filles: Mlle Liette, Maryse et Francine, ses tantes, Mme Eléonore Raza et Mme J.-Ernest Lucien Miller, ainsi que plusieurs cousins et cousines.

Le cortège funèbre précédé de cinq landaus de fleurs partit du domicile de la défunte, 266 carré St-Louis, pour se rendre à l'église St-Louis de France où l'abbé Armand Palement, curé de la paroisse, fit la levée du corps. Le service fut chanté par l'abbé Jacques Guillet. Le choeur était dirigé par M. Charles Goulet. M. J.-P. Bertrand touchait l'orgue. L'absoute fut chantée par Mgr Conrad Chamouit.

Le cortège était précédé d'une délégation des gardes-malades de l'Hôtel-Dieu.

Le deuil était conduit par le docteur Romuald Gatien, l'époux de la défunte, le docteur Emile Ménard, son cousin, MM. Patrice et Louis Gatien, ses beaux-frères.

Dans le cortège on remarquait: MM. L. Alpin, Edouard Guertin, E. Biron, R. Guilbault, Albert Rodier, A. Roy, P. Dorois, Georges Gatien, C. Houle, Dr Pierre Masson, Albert Lesage, O.-N. Pelletier, Dr Jean Lesage, Dr Albert Jutras, Dr E.-P. Grenier, A. Payette, Dr P. Caumartin, Dr O. Dufresne, Dr A. Desrosiers, Dr E. Desjardins, Dr J.-P. Dumas, Pierre Allard, Dr J.-P. Legault, Dr P.-P. Gauthier, Dr C. Mathieu, Dr H. Legrand, Dr G. Dupuis, Dr R. Pépin, Dr M. Légaré, Dr L. Derome, M. Lord, O. Clairvaz, R. Dupuis, M. Brissou, Dr A. De Guise, Dr M.-H. Lebel, Dr Roland Charette, L. Labelle, P. Laurent, Dr J. Massé, M. J.-A. Beaulieu, Dr U. Fredette, L. Carle, A. Miller, Dr Miller, Jean Miller, Rosaire Dubuc, D. DeSève, Dr A.-L. Guertin, Dr P. Marion, Dr G. Casgrain, Dr H. Gélinais, Dr L.-P. Hébert, Dr M. Brisebois, Dr S. Langevin, Dr J. Brisebois, A. Lecavalier, Dr A. Desforges, J.-G. Léonard, R. Valiquette, Dr C. Cholette, Dr G. St-Onge, Dr G. Bastien, Dr P. Letendre, Dr H. Legendre, G. Labelle, Dr E. Savoie, Dr A. Paré, Dr R. Rochette, Dr R. Dussault, Dr Gosselin, A. Desautels, Dr R. Lefebvre, F. Lachance, R. Houle, R. Lessard, Dr J.-E. Paquette, notaire R. Léger, O.-L. DeSève, Dr F. Laramé, Dr F. Henry, Dr L.-G. Cousineau, L. Jobin, J. Dansereau, A. Caumartin, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Le chanoine Clavel à Montréal-Sud

Le chanoine Clavel, prédicateur du dernier carême à Notre-Dame de Montréal, sera le prochain conférencier à la recollection des hommes et jeunes gens dimanche, le 23 avril, à l'école Jean-Lequin.

Confession: 8 h.; messe: 8 h. 30, suivie d'un petit déjeuner; conférence: 9 h. 45.

Cordiale invitation à tous les hommes et jeunes gens de la paroisse et bienvenue à nos amis des paroisses voisines.

Café The Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESJAY
RÉCONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESJAY L^{re}
MONTREAL

Une manœuvre des adversaires de l'expropriation?

Québec, 17 (D.N.C.) — Nous avons raison de croire que les adversaires de la municipalisation du tramway de Montréal ont été pris à leur propre piège, a déclaré hier l'hon. M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, au cours d'une conférence de presse. Nous avons donné des pouvoirs à Montréal, a précisé le chef du gouvernement, mais nous ne lui avons pas imposé de devoirs. Il n'y a aucun doute que si la population avait pu se prononcer sur le mode d'administration et si le referendum au sujet du métro avait pu être tenu, c'eût été une bonne affaire au point de vue de la stabilité. Ces deux referendums étaient la manifestation des droits démocratiques et du respect que l'Union nationale a pour les droits démocratiques. Il se peut fort bien que parmi ceux qui s'opposent à reconnaître le droit des payeurs de taxes d'être consultés, il y ait eu des gens qui prenaient des moyens détournés pour empêcher la municipalisation du tramway, en persistant dans le maintien des clauses concernant les referendums, car si l'Union nationale avait persisté à décréter les referendums municipaux en question, le bill aurait été tué et la municipalisation aussi. Nous avons raison de croire que les adversaires de la municipalisation ont été pris à leur propre piège.

M. Duplessis a attiré l'attention sur le fait que rien n'empêche Montréal de municipaliser le tramway. La métropole peut soit acquiescer aux actions, soit acquiescer à l'acte physique. Il appartient à Montréal de décider.

Le premier ministre a déclaré qu'il ne serait pas pratique de donner la commission des transports à la municipalisation, puisqu'elle n'aurait rien à faire.

Réunions de la S.S.J.B.

St-Philippe: Réunion régulière, ce soir, à 8 h. 15, à la salle de l'école Orléans-Casgrain, 7345 rue Garnier. Invitation à tous nos membres.

St-Bernard: Réunion régulière ce soir, à 8 h. 15, au local habituel. Tous les membres sont invités.

S.J.B.M.-Vienne: Réunion régulière ce soir à 8 h. 15, au sous-sol de l'église, 25e avenue et Beau-bien. Tous sont invités.

St-Jean-Baptiste: Réunion régulière ce soir à 8 h. 15, au sous-sol de l'église. Invitation faite à tous les membres.

La Fontaine: Réunion régulière ce soir à 8 h. 15, au local habituel. Nos membres sont priés d'y assister.

Papineau: Réunion régulière ce soir à 8 h. 15, au sous-sol de l'église. Prière d'y assister.

Le futur chef libéral

L'Association de la jeunesse libérale n'appuie aucun candidat en particulier

On laissera aux membres le soin de faire leur choix personnellement

Vers l'enquête judiciaire

La Ligue d'Action Nationale nous envoie le communiqué suivant pour publication:

La deuxième édition de Montréal sous le règne de la Peste, par Pax Plante, vient de paraître aux Éditions de l'Action Nationale. Cette réimpression apparaît significative: les citoyens veulent connaître la vérité.

La prostitution et le jeu illégal déshonorent la métropole du Canada. Des criminels en profitent. L'heure a sonné de l'action nécessaire, de l'opération chirurgicale qui requiert un état civil intolérable. La lumière doit se faire.

Après les révélations de Pax Plante, ex-directeur adjoint de la police, des citoyens intégrés demandent sous peu l'enquête judiciaire qui s'impose. Pour bien comprendre les événements, qu'on lise "Montréal sous le règne de la peste", réimpression pour répondre aux désirs du public. Édité par l'Action Nationale, 422 est, rue Notre-Dame, Montréal. Tél.: MA. 2837.



LE FOLKLORE — Science complémentaire de l'histoire, le folklore étudie la vie populaire tout entière: croyances, mœurs, coutumes, légendes, contes, chansons, langue et arts. Ses manifestations forment en définitive la majeure partie de la tradition. Ce char réunit les divers éléments du thème du défilé. La légende chrétienne est représentée par l'épisode le plus célèbre de la vie fertile en miracles de saint Nicolas, le patron des enfants, tandis qu'une fée et un dragon rappellent la légende païenne. Près d'un four et d'une croix du chemin, qui figurent les anciens usages, un vieillard, à l'image de M. E.-Z. Massicotte, l'un de nos meilleurs folkloristes, raconte des histoires à des enfants. La chanson est illustrée par "Meunier, tu dors". (Don de la Laiterie Perfection, Limitée).

L'oeuvre des congrégations des frères enseignants

"Par tous les moyens naturels et surnaturels possibles, sauver chaque année au moins un de mes élèves d'un avenir de désespoir", telle est la résolution prise par tous les Frères enseignants, à l'occasion de leur cinquième Journée annuelle pédagogique dite "Journée des fondateurs". Cette journée qui aura lieu dans toute la province au cours des mois d'avril et de mai s'est ouverte hier pour les diocèses de Montréal, St-Jean et Valleyfield.

Une causerie fut donnée par le R.F. Cyrille, des Ecoles chrétiennes, secrétaire général des Frères enseignants du Québec. Il traita du rôle social du Frère éducateur, après avoir présenté ses félicitations aux Frères de la Charité, qui, cette année, sont à l'honneur ainsi que leur fondateur, le chanoine Triest, surnommé le "Vincent de Paul de la Belgique" par ses grandes charités.

Plus de six cents Frères enseignants se réunirent au Mont-St-Louis pour une soirée artistique et pédagogique à la fois. La chorale du Mont-Saint-Bernard donna un intéressant programme musical et un sketch pour illustrer les merveilleuses transformations que la charité et l'habileté des fondateurs du Mont-Saint-Antoine réussissent souvent à obtenir des enfants malheureux qui leur sont confiés.

La soirée était sous la présidence conjointe des Supérieurs provinciaux. En leur nom, le R.P. Elie Charlebois, C.S.V., provincial de Montréal, remercia le conférencier, M. l'abbé Aurèle Parrot, supérieur du Mont-Saint-Antoine.

L'abbé Parrot

Après avoir fait l'éloge des Frères enseignants et des fondateurs de leurs diverses congrégations, le conférencier a rappelé que six des dix congrégations de Frères établies dans la province de Québec avaient été fondées en un vingtaine d'années, au lendemain de la Révolution française. C'était alors, dit-il, comme aujourd'hui, la naissance d'un monde nouveau. Après les guerres de Napoléon, l'éducation et l'instruction étaient en souffrance. Vos fondateurs, ces apôtres au coeur vaste comme le monde, sont arrivés à temps pour jeter à la jeunesse abandonnée la bouée de sauvetage de leur Institut.

Puis rappelant que l'histoire se répète et qu'à 150 ans de distance, nous sommes de nouveau dans un chaos à rebâtir un monde nouveau, le conférencier se demande quel rôle doivent jouer les indispensables congrégations enseignantes, et dans quel esprit elles doivent remplir leur rôle sur la scène de notre monde nouveau.

"Regardez, dit-il, vos fondateurs; aujourd'hui comme hier, ils nous donnent le mot d'ordre; ils res-

Pour le congrès libéral de mai

Granby, 12 — Un groupe de libéraux du comté de Shefford s'est réuni à l'hôtel Granby, à la demande de M. Luc Marchessault, maire de West-Shefford, membre du comité de direction dans l'organisation du prochain congrès libéral provincial, et de M. Jérémie Duhamel, candidat défait lors des dernières élections provinciales.

Le but de l'assemblée, à laquelle participèrent quelque trente personnes, était de fixer la date de la convention libérale du comté où se fera le choix des députés qui représenteront la circonscription électorale de Shefford au grand congrès provincial, les 19 et 20 mai prochains. C'est au cours de ce congrès que sera nommé le chef du parti libéral de la province.

La discussion s'est engagée autour de cet important sujet. Finalement, il fut décidé que la convention du comté aura lieu à Waterloo, samedi le 22 avril prochain, à 8 heures du soir.

Un juge résidera à Amos et à Rouyn

Québec, 17. — Un arrêté en conseil du gouvernement provincial décide que le nombre des juges puins de la Cour supérieure de la province de Québec est augmenté d'un juge qui sera nommé pour les districts judiciaires d'Abitibi et de Rouyn-Noranda, avec résidence à Amos ou à Rouyn, au choix du titulaire qui sera désigné à cette fonction.

Me L. Ross accuse M. Duplessis d'exercer une véritable dictature

Conférence au club de Réforme

Me Lionel Ross, député de Verdun à la Législature, s'est attaqué samedi au gouvernement de M. Duplessis qu'il a qualifié de dictature. Me Ross parlait à un déjeuner-causerie du Club de Réforme.

Passant en revue l'action politique du gouvernement de l'Union nationale depuis son accession au pouvoir, Me Ross a accusé ce gouvernement d'avoir violé à 250 reprises la loi des travaux publics et de conduire la province, par son attitude antisociale, vers le communisme et les émeutes sanglantes.

"Depuis cinq ans, continue Me Ross, les consommateurs de la province ont dû payer à M. Duplessis plus de cent millions de dollars uniquement pour la taxe de vente qui n'existe pas dans la province d'Ontario. C'est M. Duplessis qui, en 1939, a augmenté de 6 à 8 sous le gallon, la taxe sur la gasoline. Si au moins, en raison des montants formidables qu'il retire depuis deux ans, tant en vertu de la loi des véhicules-moteurs que de la loi en vertu de laquelle il a augmenté de plus de 40 pour cent la taxe sur la gasoline, M. Duplessis avait employé tous ces millions prélevés sur les contribuables de la province, et surtout sur ceux de l'île de Montréal qui lui fournissent le plus clair de ses revenus, si M. Duplessis avait au moins em-

ployé ces sommes colossales à doter la province de Québec d'un réseau routier de premier ordre, il pourrait jusqu'à un certain point se faire pardonner d'avoir taxé, retaxé, surtaxé le consommateur."

Me Ross a ensuite souligné la façon dictatoriale avec laquelle M. Duplessis dirige le gouvernement, ses partisans et jusqu'à ses ministres. "Les ministres ne possèdent aucun pouvoir, les députés sont devenus de simples mazzettes, le contrôle du budget par la Chambre est réduit à néant, au mépris des règles parlementaires et des institutions démocratiques. Le 8 mars dernier, continue la conférence, à l'Assemblée législative, j'avais demandé à M. Duplessis de déposer sur le bureau de la Chambre un état indiquant les noms des personnes ou corporations auxquelles des octrois pour la construction d'écoles ont été accordés ou promis par le gouvernement, de 1946 à 1950. Pour la première fois dans l'histoire de la province, M. Duplessis a refusé d'accueillir semblable motion; ces motions sont toujours acceptées par un gouvernement qui ne craint pas de fournir aux représentants du peuple les renseignements nécessaires sur la façon dont les deniers publics ont été dépensés. C'est là une violation flagrante des droits des députés, dont le rôle consiste à examiner les dépenses gouvernementales, afin de voir comment les fonds publics ont été dépensés."

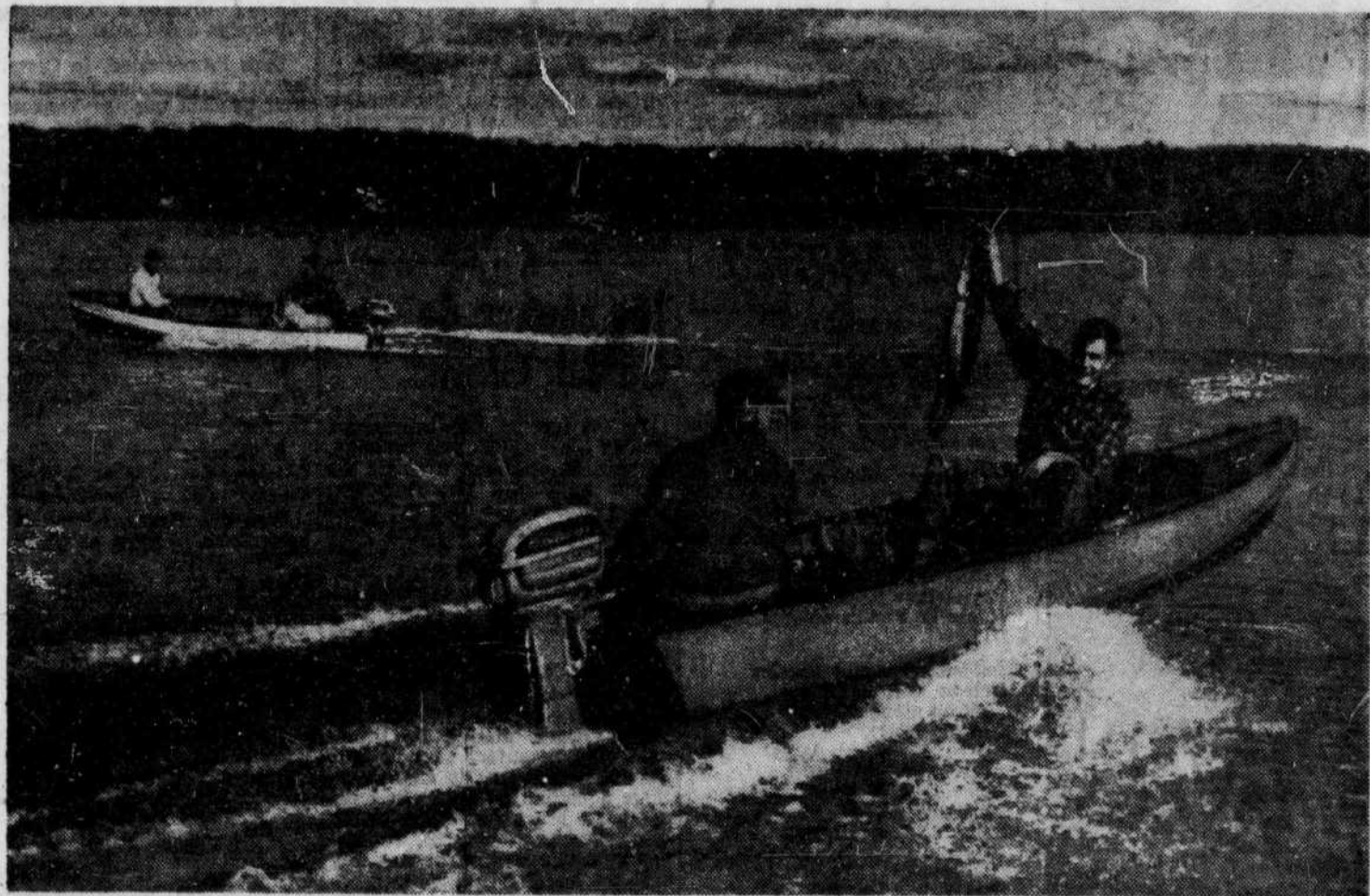
Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30 samedi compris — Ouverts jusqu'à 9 h. vendredi soir.

DUPUIS

Embarcations et moteurs

Choisissez le "PETERBOROUGH"

vous êtes assurés d'une haute qualité!



Camp Mate

EN CEDRE

15' de longueur, 46" de largeur, 16" de profondeur. Poids 140 lbs.

Pour moteur jusqu'à 7 1/2 forces **174⁰⁰**

"Speedster"

Sièges avec dossier. Longueur 16 pieds, largeur 52", profondeur 24". Poids 220 lbs.

Pour moteur jusqu'à 22 forces **316⁰⁰**

FALCON

EN CEDRE

Longueur 16', largeur 48", profondeur 18". Poids 180 lbs.

Pour moteur jusqu'à 10 forces **201⁰⁰**

LAKESIDE

Sièges avec dossier. Longueur 15 pieds, largeur 50", profondeur 21". Poids 185 lbs.

Pour moteur jusqu'à 10 forces **274⁰⁰**

FISHERMAN

EN CEDRE

Longueur 15', largeur 52", profondeur 20". Poids 180 lbs.

Pour moteur jusqu'à 18 forces **204⁰⁰**

HANDY BOY

Longueur 15 pieds, largeur 60", profondeur 24". Poids 250 lbs.

Pour moteur jusqu'à 50 forces **381⁰⁰**

CANOT

CHAMPLAIN

16 pieds de longueur, 34" de largeur. Poids **115⁰⁰**

65 lbs

Les moteurs "Evenrude"

s'adaptent parfaitement à toute embarcation

PETERBOROUGH

1.5 forces, 30 lbs **123⁰⁰**

3.3 forces, 39 lbs **185⁰⁰**

7.5 forces, 49 lbs **237⁰⁰**

14 forces, 65 lbs **355⁰⁰**

22 forces, 115 lbs **480⁰⁰**

DUPUIS — Sport, au sous-sol

MOTEURS EVINRUDE

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A. J. DUGAL, vice-président

Paiements faciles si désiré